

La sécurité routière en Alsace 2008

BILAN DES ACCIDENTS CORPORELS



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Définitions

Accident corporel : accident survenu sur une voie publique avec un véhicule en mouvement ayant causé au moins une victime.

Victime : personne tuée, ou blessée.

Personne tuée : depuis le 1er janvier 2005, une personne tuée est une victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident. Pour toutes les données de cette étude, on a tenu compte de cette nouvelle définition en augmentant le nombre de personnes tuées recensées avant 2005 de 6,9%. Bien entendu, le nombre de personnes blessées a été diminué d'autant.

Blessé hospitalisé : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

Blessé non hospitalisé : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

Blessés : ensemble des personnes blessées hospitalisées ou non.

Sources

Alimenté par les bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC), le fichier national des accidents corporels de la circulation routière constitue la première source de données en accidentologie. Pour chaque accident corporel qui fait l'objet d'un PV, les forces de l'ordre établissent aussi un BAAC qui recense les données les plus complètes possibles sur les caractéristiques de l'accident : localisation, date, heure, type de voie, véhicules, usagers impliqués,... Ces données sont ensuite contrôlées, validées et diffusées par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière.

Les contraintes d'exploitation ne permettent cependant pas de disposer de l'analyse détaillée de ces éléments avant un délai de 6 mois environ. Un système de remontées rapides a donc été mis parallèlement en place en 2000, avec le nombre d'accidents, de personnes tuées et blessées connus dès le début du mois suivant.

Table des matières

Editorial.....	3
Les chiffres clés 2008.....	3

Alsace

Bilan global : évolution dans le temps.....	4
Bilan global : comparaison avec la France.....	5
Les victimes de la route selon l'âge : évolution dans le temps.....	6
Les victimes de la route selon l'âge : répartition et comparaison avec la France.....	7
Les accidents de la route selon le type de collision (frontale, de côté, en chaîne...) : comparaison avec la France.....	8
Les accidents de la route selon le type de collision (frontale, de côté, en chaîne...) : évolution dans le temps.....	9
Les victimes de la route selon le type de véhicule impliqué : comparaison avec la France.....	10
Les victimes de la route par mode de déplacement.....	11
Les personnes tuées par âge et par mode de déplacement.....	11
Le rôle de l'alcool dans les accidents.....	12
Les victimes de la route selon les motifs de déplacements.....	13
Les victimes de la route selon le temps.....	14
Les victimes par type de route en 2008.....	16
Les victimes de la route selon le lieu (rase campagne / agglomération).....	17

Bas-Rhin

Bilan global : évolution dans le temps.....	18
Bilan global : comparaison avec la région Alsace et avec la France	19
Les enjeux du DGO du Bas-Rhin.....	20

Haut-Rhin

Bilan global : évolution dans le temps.....	22
Bilan global : comparaison avec la région Alsace et avec la France.....	23
Les enjeux du DGO du Haut-Rhin.....	24

Actualités

La Commission Consultative des Usagers pour la Signalisation Routière (CCUSR)/Bilan 2009.....	26
L'essentiel de l'étude d'accidentologie des poids lourds en Alsace sur la période 2003/2007	27

Editorial

L'observatoire régional Alsace, les observatoires départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, vous présentent le bilan 2008 de la sécurité routière. Le bilan définitif est encourageant avec une baisse de 13,4 % du nombre de morts, soit 15 vies sauvées. Par contre le nombre d'accidents et le nombre de blessés ont tendance à stagner et marque un ralentissement.

L'alcool, les deux roues motorisés et les jeunes sont encore trop représentés. En effet, en Alsace 1 accident mortel sur 4 implique un conducteur sous l'emprise d'alcool, 1 personne tuée sur 5 conduisait un deux roues motorisé, et 1 personne tuée sur 3 a moins de 24 ans.

On notera également que 2 accidents sur 3 se situent en agglomération, mais 2 personnes tuées sur 3 le sont en rase campagne.

Ces chiffres sont éloquentes et parlent d'eux même, la sécurité routière est l'affaire de tous, et tous ensemble nous pouvons encore faire baisser ces chiffres.

La majorité des accidents sont liés au comportement des usagers : alcool, vitesse, distance de sécurité, feu rouge, téléphone au volant, etc... . C'est pourquoi la campagne de communication actuelle est basée sur le respect des règles.

Conduire est un acte responsable, un comportement inadapté et le non respect des règles peut avoir des conséquences graves.

Les 5 enjeux : l'alcool, la vitesse, les jeunes, les deux roues motorisés et le risque routier professionnel, définis dans les documents généraux d'orientation, sont nos priorités.. Ils doivent constituer le cœur de notre action.

Geneviève CHAUX DEBRY

Directrice régionale et départementale



Les chiffres clés 2008 :

Alsace

- 1743 accidents
(1791 en 2007 soit une baisse de 2,7%)
- 97 personnes tuées
(112 en 2007 soit une baisse de 13,4%)
- 2170 personnes blessées
(2277 en 2007 soit une baisse de 4,7%)

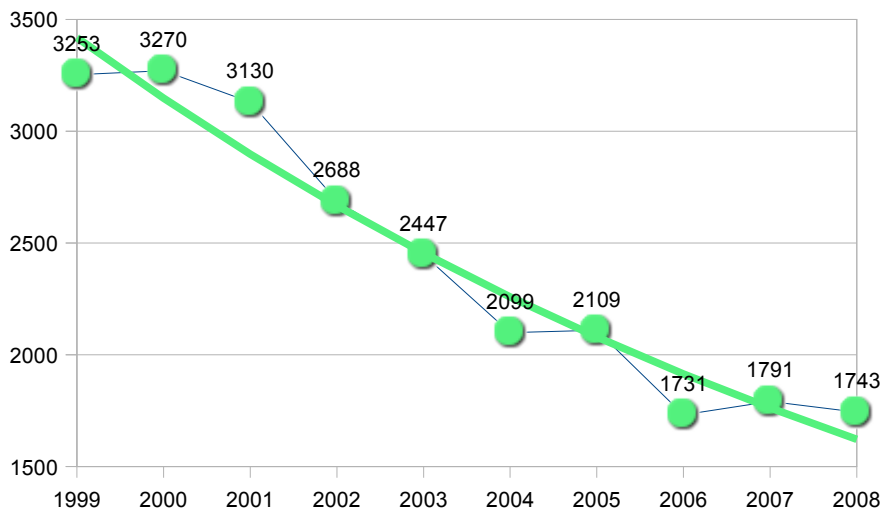
Bas-Rhin

- 1162 accidents
(1155 en 2007 soit une hausse de 0,6%)
- 53 personnes tuées
(68 en 2007 soit une baisse de 22,1%)
- 1435 personnes blessées
(1464 en 2007 soit une baisse de 2%)

Haut-Rhin

- 581 accidents
(636 en 2007 soit une baisse de 8,6%)
- 44 personnes tuées
(44 en 2007 situation stationnaire)
- 735 personnes blessées
(813 en 2007 soit une baisse de 9,6%)

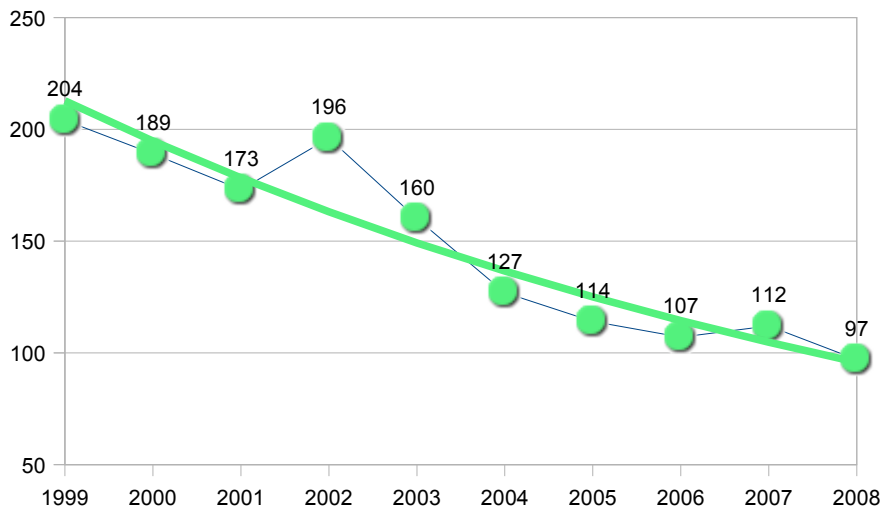
Bilan global : évolution dans le temps



Accidents corporels

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre d'accidents de 8% par an. Sur la même période, les accidents ont diminué de 5,8 % par an sur la France entière.

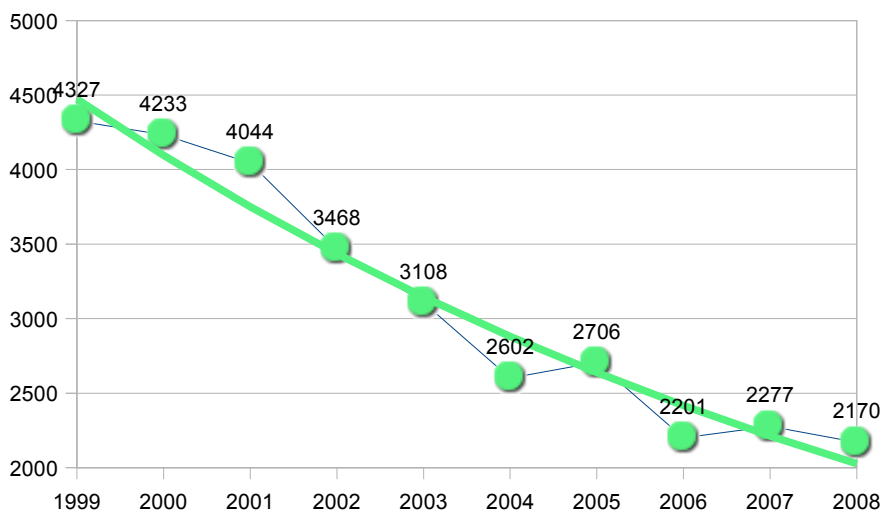
Cela dit, on peut aussi observer une remontée du nombre d'accidents certaines années : c'est le cas en 2005 mais aussi en 2007.



Personnes tuées

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre d'accidents de 8,5% par an. Sur la même période, le nombre de personnes tuées a diminué de 8,3% par an sur la France entière.

Cela dit, on peut aussi observer une remontée du nombre de personnes tuées certaines années comme en 2002 et en 2007.



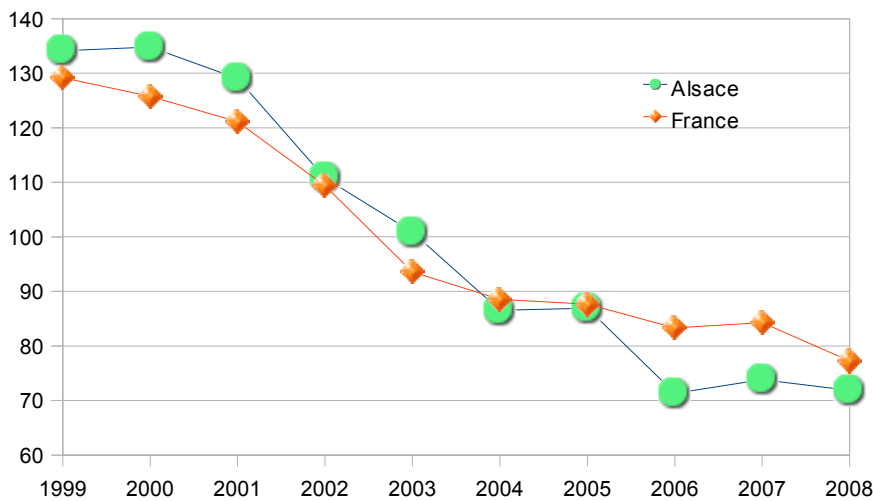
Personnes blessées

La courbe des personnes blessées suit celle des accidents : en baisse depuis 1999 de 8,4 % par an. Sur la même période, le nombre de personnes blessées a diminué de 6,5% par an sur la France entière.

On observe également les deux remontées ponctuelles de 2005 et 2007.

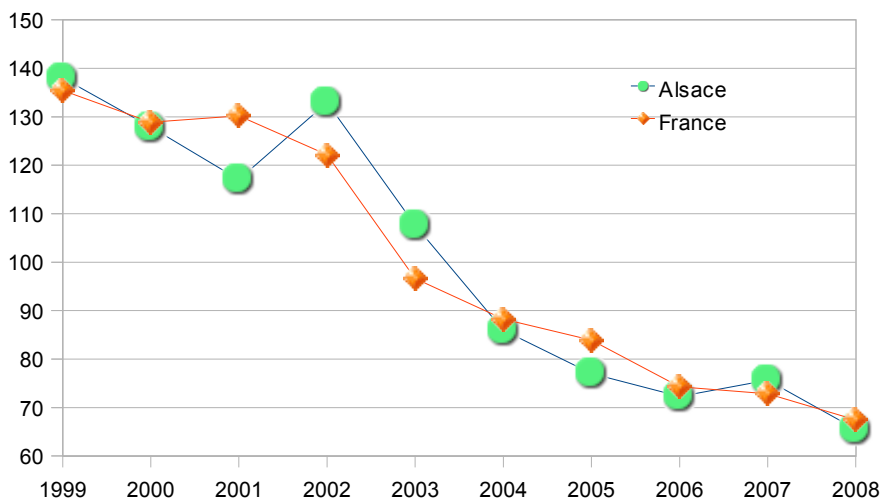
Bilan global : comparaison avec la France.

Pour comparer entre eux des chiffres qui ont des valeurs très différentes, on les ramène à une « moyenne 100 » égale à la valeur moyenne de chaque série.



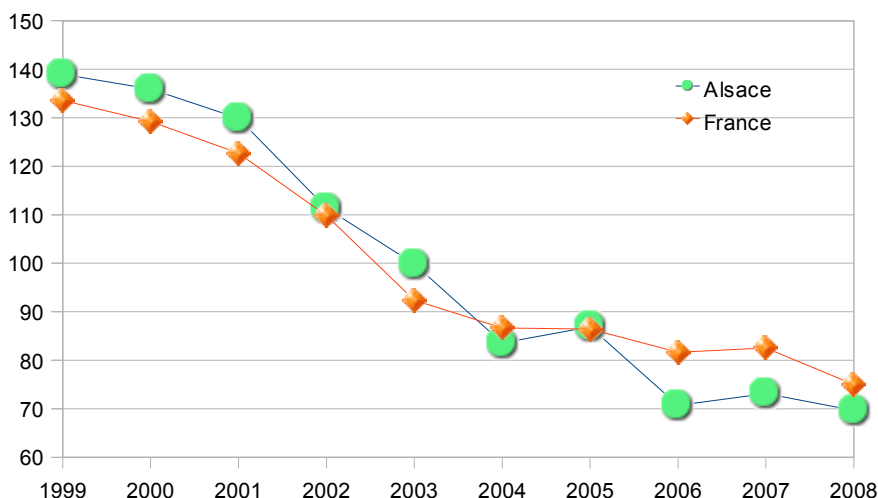
Accidents corporels

Globalement, la baisse du nombre d'accidents corporels observée en Alsace suit la même évolution que celle observée pour la France entière. On remarque cependant entre 2006 et 2008 un résultat particulièrement bon pour l'Alsace malgré la légère remontée de 2007.



Personnes tuées

Les courbes de personnes tuées sont toutes les deux globalement à la baisse, et dans des proportions similaires. La courbe représentant les chiffres alsaciens oscille autour du graphe national pour en arriver en 2007 et 2008 à un résultat presque identique.

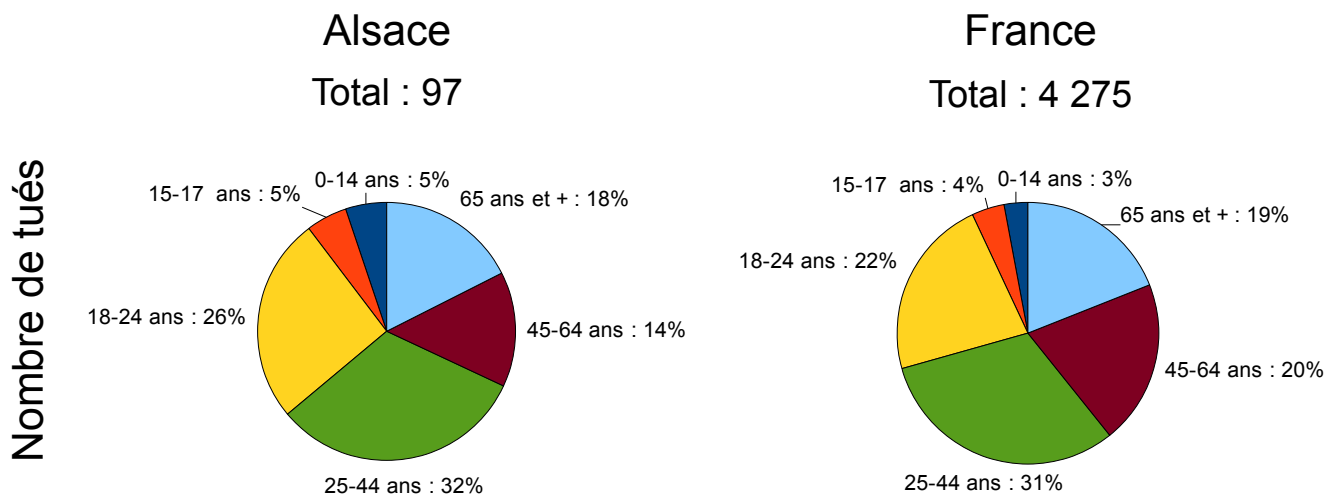


Personnes blessées

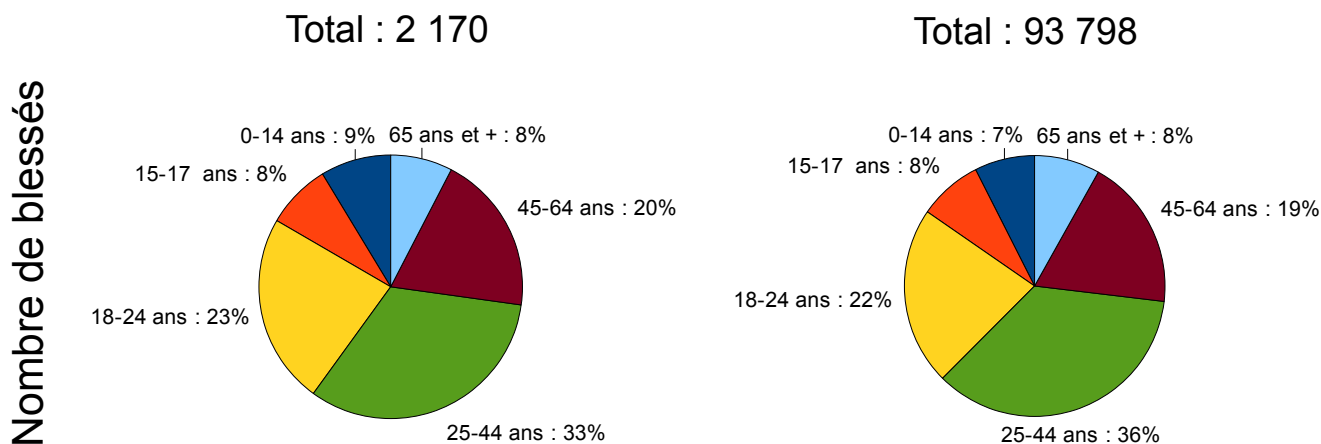
Là encore, les courbes des personnes blessées pour l'Alsace et pour la France sont similaires et globalement à la baisse.

On remarque cependant entre 2006 et 2008 un résultat particulièrement bon pour l'Alsace malgré la légère remontée de 2007.

Les victimes de la route selon l'âge en 2008.



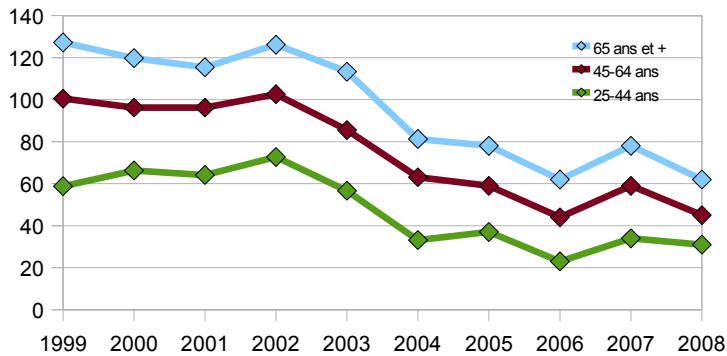
Plus d'un tiers des personnes tuées ont moins de 25 ans, et environ 18% ont 65 ans ou plus. Par ailleurs, compte tenu des petits chiffres concernés, il n'y a pas de différence notable entre l'Alsace et la France.



En ce qui concerne les personnes blessées, 40% ont moins de 25 ans et 8% ont 65 ans ou plus. Par ailleurs, entre l'Alsace et la France, on note des différences dans un sens pour les 0-14 ans (9% contre 7%) et dans l'autre sens pour les 25-44 ans (33% contre 36%).

Les victimes de la route selon l'âge : évolution dans le temps

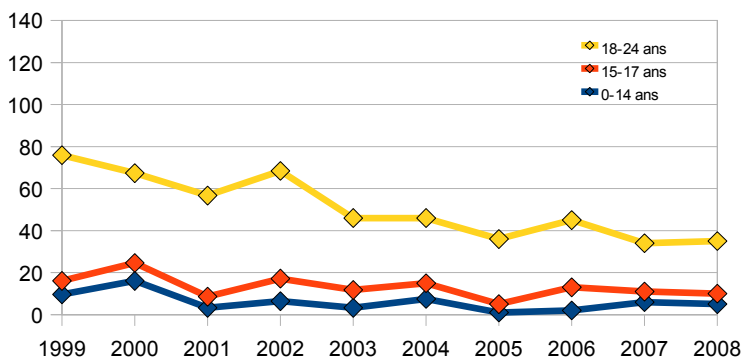
Évolution du nombre de personnes tuées



La tendance globale à la baisse du nombre de personnes tuées en Alsace ne se retrouve pas dans toutes les classes d'âge.

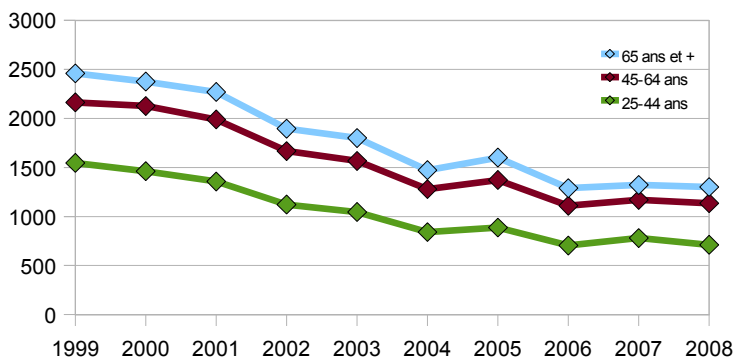
Les tranches 0-14 ans, et 15-17 ans ne connaissent aucune tendance à la baisse.

Inversement, les autres tranches connaissent une tendance à la baisse dont les valeurs sont détaillées dans le tableau ci-dessous.



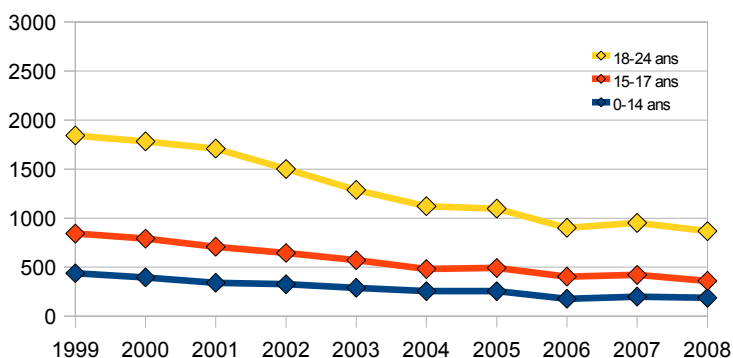
Age	Tendance annuelle 1999-2008
0-14 ans	
15-17 ans	
18-24 ans	-9,2%
25-44 ans	-10,4%
45-64 ans	-8,2%
65 ans et +	-4,3%

Évolution du nombre de personnes blessées



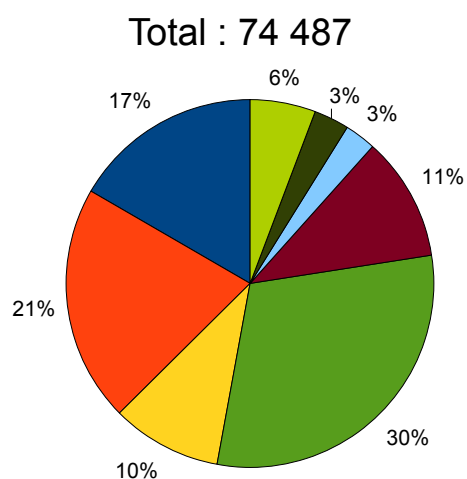
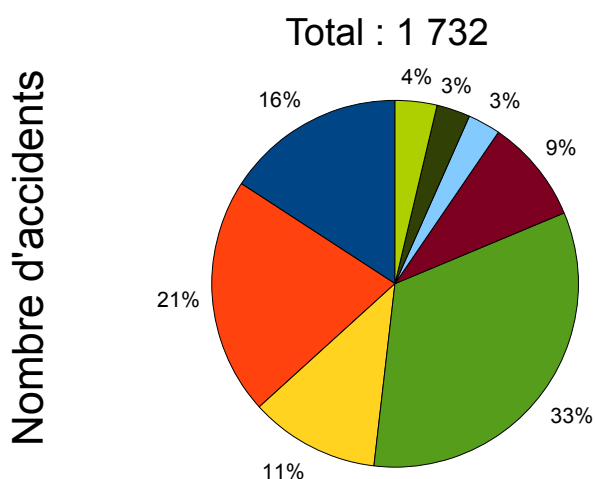
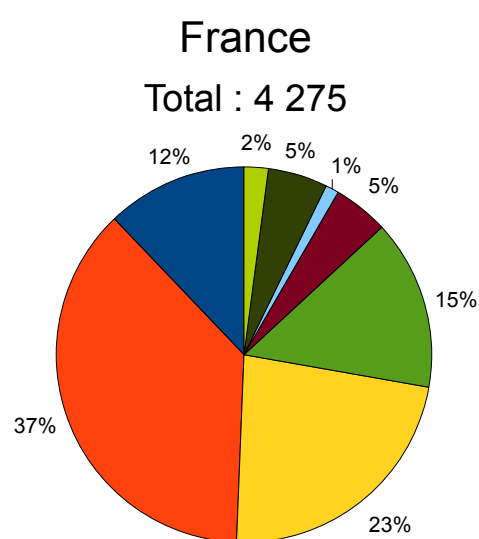
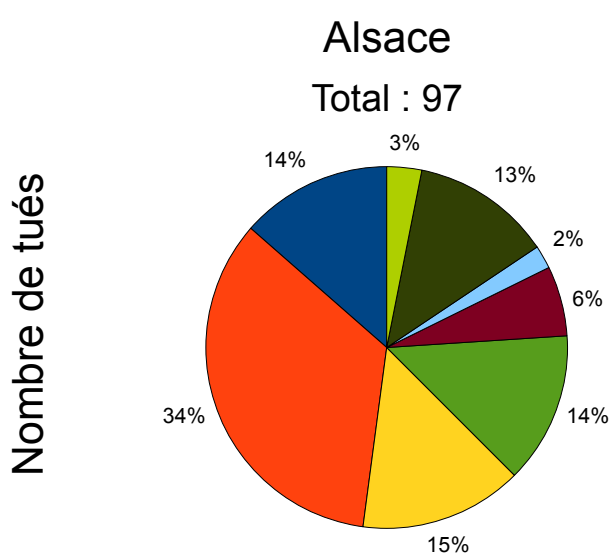
En ce qui concerne les personnes blessées, toutes les tranches d'âge connaissent une tendance à la baisse.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la baisse est cependant un peu moins rapide pour les plus de 45 ans :



Age	Tendance annuelle 1999-2008
0-14 ans	-9,5%
15-17 ans	-8,8%
18-24 ans	-8,8%
25-44 ans	-9,0%
45-64 ans	-5,8%
65 ans et +	-6,5%

Les accidents de la route selon le type de collision en 2008.



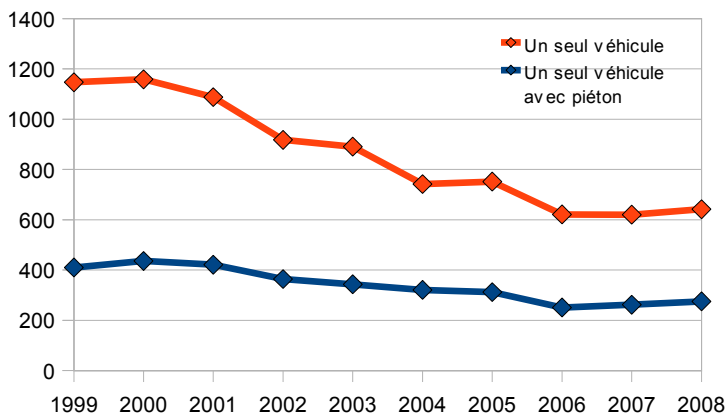
Les personnes tuées en Alsace se trouvent plus fréquemment dans les accidents avec un seul véhicule (34% sans piéton et 14% avec piéton) et dans les collisions frontales et par le côté (15% et 14%).

Par ailleurs, on observe en Alsace une proportion de tués plus importante qu'au niveau national dans des accidents à collisions multiples (13% contre 5%) et inversement moins importante dans des accidents avec collision frontale (15% contre 23%).

Concernant le nombre d'accidents, on observe en Alsace une part de collisions par le côté plus importante qu'au niveau national (33% contre 30%).

- Un seul véhicule avec piéton
- Un seul véhicule
- Collision frontale
- Collision par le côté
- Collision par l'arrière
- Collisions en chaîne
- Collisions multiples
- Autres collisions

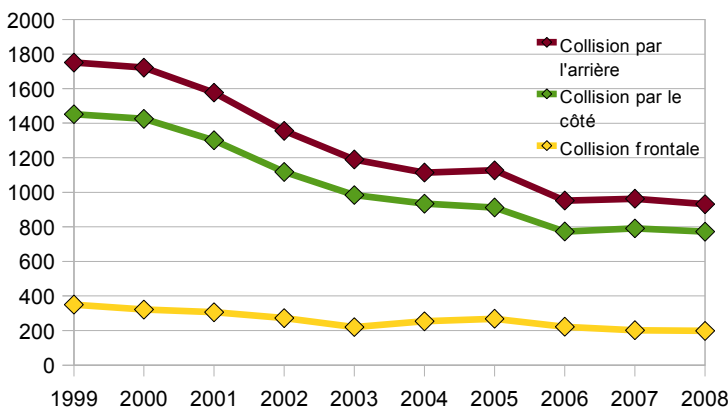
Les accidents de la route selon le type de collision (frontale, de côté, en chaîne...) : évolution dans le temps



Nombre d'accidents avec un seul véhicule

Sur la période 1999-2008, le nombre d'accidents impliquant un seul véhicule est en baisse annuelle de 6% pour les accidents avec piéton et de 8,7% pour les accidents sans piéton.

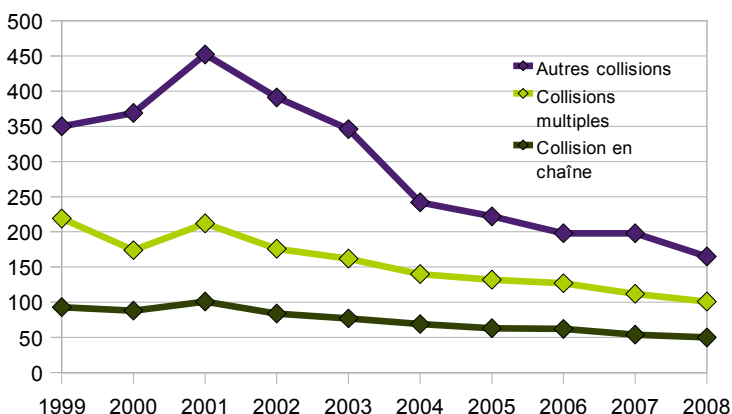
Sur la même période, le nombre total d'accidents est en baisse de 7,2%. Les accidents impliquant un piéton baissent donc moins vite que l'ensemble des accidents.



Nombre d'accidents avec plus d'un véhicule

Sur la même période, ce sont les accidents avec collisions multiples et par le côté qui baissent le plus (-8,5% et -8,2% par an), alors que les accidents par collision frontale ne baissent que de 5,8% par an.

On peut les comparer à la baisse de 7,2% que connaît l'ensemble des accidents.



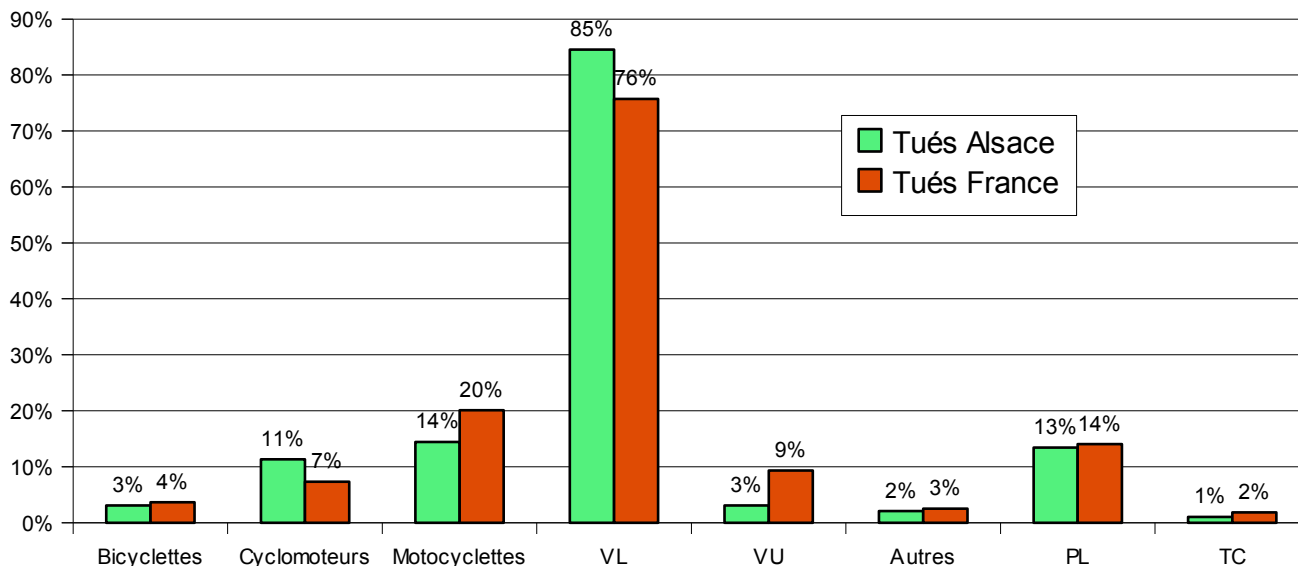
Par ailleurs, en 2008 en France, 36% des personnes tuées l'ont été contre un obstacle fixe, dont 12% contre un arbre.

Ces chiffres sont respectivement de 59% et 23% en Alsace. Les obstacles de ce type constituent donc une cause très importante de mortalité dans la région.

Les victimes de la route selon les véhicules impliqués (2008)

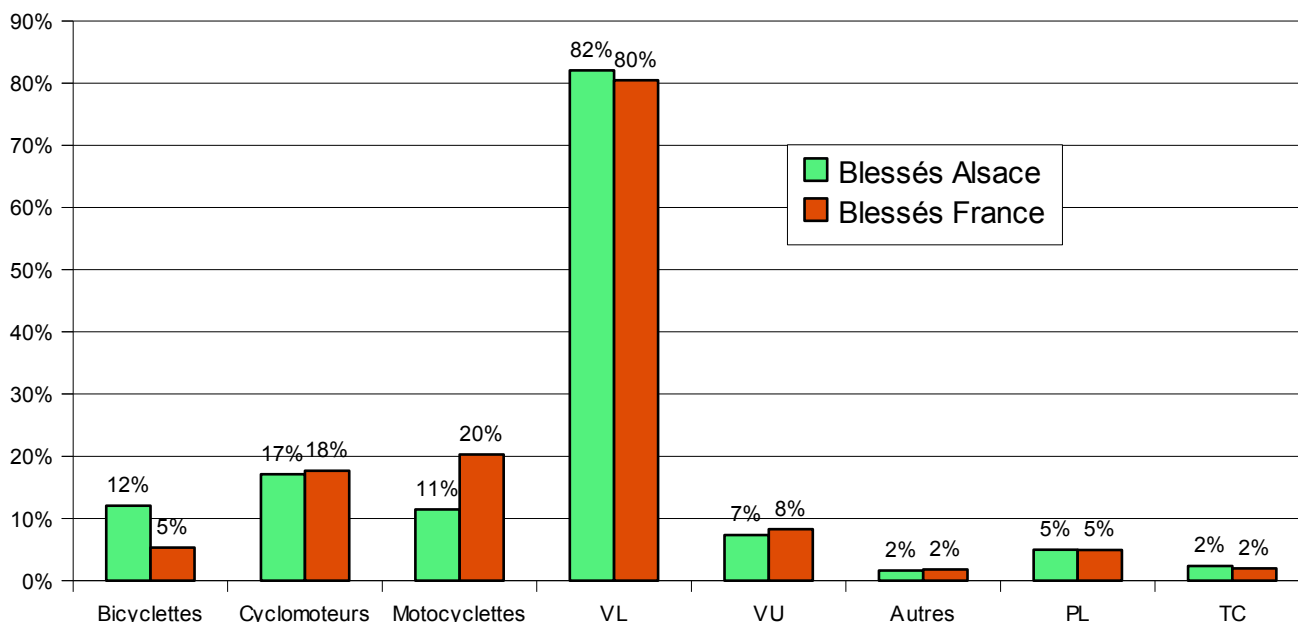
Remarque : on dénombre ici les victimes dans les accidents ayant impliqué au moins un véhicule de la catégorie concernée (la victime ne se trouvait pas forcément dans ce véhicule).

Personnes tuées



En Alsace, 85% des personnes tuées l'ont été dans un accident impliquant un Véhicule Léger (VL). Par ailleurs, on peut remarquer le chiffre très important pour les Poids Lourds (PL) : 13%. C'est trois fois plus que pour les blessés. Inversement, les valeurs pour les bicyclettes, les Véhicules Utilitaires (VU) et les cyclomoteurs sont plus faibles que pour les blessés.

Personnes blessées



Les cyclomoteurs et les bicyclettes représentent 29 % des personnes blessées, contre 14% des personnes Tuées. Si on compare l'Alsace à la France, des différences apparaissent concernant les bicyclettes qui sont plus représentés en Alsace, en raison du grand nombre de cyclistes en Alsace.

Les victimes de la route par mode de déplacement

La victime est dans le véhicule concerné	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Total des blessés
Piétons	16	114	171	285
Bicyclettes	3	70	161	231
Cyclomoteurs	1	65	123	188
Scooter <=50 cm3	8	65	85	150
Scooter > 50 cm3	0	2	11	13
Motos	14	119	83	202
Voiturettes/quads à moteur carrossés	0	7	4	11
Quads légers <= 50cm3	0	0	0	0
Quads lourds > 50 cm3	0	2	0	2
Véhicules Légers	52	361	635	996
Véhicules Utilitaires	2	21	35	56
Poids Lourds	1	10	13	23
Transports en commun	0	1	5	6
Tracteurs agricoles	0	3	3	6
Autres et non renseignés	0	0	1	1
Total 2008	97	840	1330	2170
<i>Total 2007</i>	<i>112</i>	<i>955</i>	<i>1322</i>	<i>2277</i>

Sans surprise, on trouve la majorité des victimes des accidents corporels à l'intérieur de véhicules légers. De manière moins évidente, on observe un nombre important de personnes tuées ou blessées parmi les piétons (16 % des tués et 13 % des blessés). De la même façon, les victimes sur motocyclettes apparaissent en nombre important (14 % des tués et 9 % des blessés). Les autres catégories de véhicules sont quant à elles peu représentées pour les personnes tuées.

Les personnes tuées par âge et par mode de déplacement

Le tué est dans le véhicule concerné	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total 2008	Total 2007
Piétons	3	0	3	1	1	8	16	18
Bicyclettes	0	0	1	0	2	0	3	3
Cyclomoteurs	0	0	0	0	1	0	1	5
Scooter <=50 cm3	1	3	0	2	2	0	8	1
Scooter > 50 cm3	0	0	0	0	0	0	0	0
Motos	0	0	3	10	1	0	14	16
Voiturettes/quads à moteur carrossés	0	0	0	0	0	0	0	1
Quads légers <= 50cm3	0	0	0	0	0	0	0	0
Quads lourds > 50 cm3	0	0	0	0	0	0	0	1
Véhicules Légers	1	2	18	16	7	8	52	63
Véhicules Utilitaires	0	0	0	1	0	1	2	0
Poids Lourds	0	0	0	1	0	0	1	2
Transports en commun	0	0	0	0	0	0	0	0
Tracteurs agricoles	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres et non renseignés	0	0	0	0	0	0	0	1
Total 2008	5	5	25	31	14	17	97	
<i>Total 2007</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>34</i>	<i>25</i>	<i>19</i>		<i>112</i>

Les jeunes entre 18 et 24 ans représentent 20 % des personnes tuées en Alsace en 2007. Ils étaient presque exclusivement dans un véhicule léger.

La tranche des 25-44 ans représente quant à elle 30 % des personnes tuées. Là aussi, ils se trouvaient majoritairement dans un véhicule léger, mais 30 % d'entre eux circulaient sur une motocyclette.

Enfin, on peut également remarquer que la moitié des piétons tués avaient plus de 65 ans.

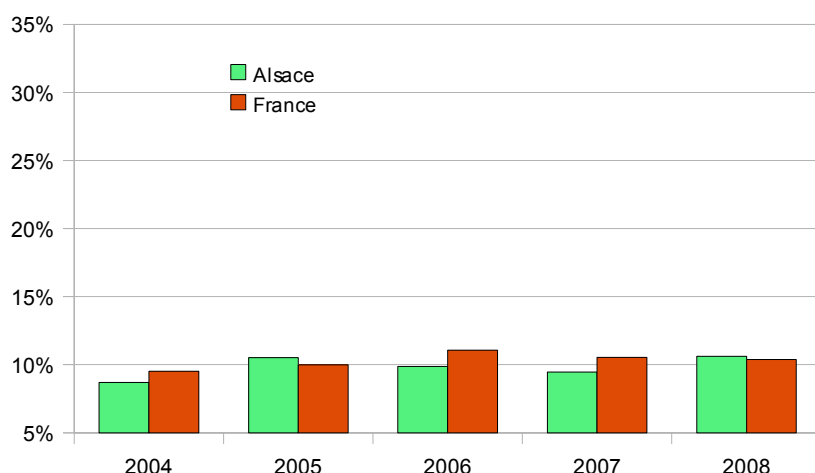
Le rôle de l'alcool dans les accidents.

On s'intéresse ici uniquement aux accidents pour lesquels tous les conducteurs ont été testés par les forces de l'ordre ainsi qu'aux accidents où au moins un conducteur était en infraction ou en délit vis à vis des règles en vigueur au sujet de l'alcool au volant; ce sont les « accidents avec alcool connu ». En 2008, ils ont représenté 94% de l'ensemble des accidents.

Parmi ces accidents, on cherche la part de ceux où au moins un des conducteurs était en infraction ou en délit par rapport à l'alcool au volant.

Part des accidents avec alcool

(dans l'ensemble des accidents avec alcool connu)

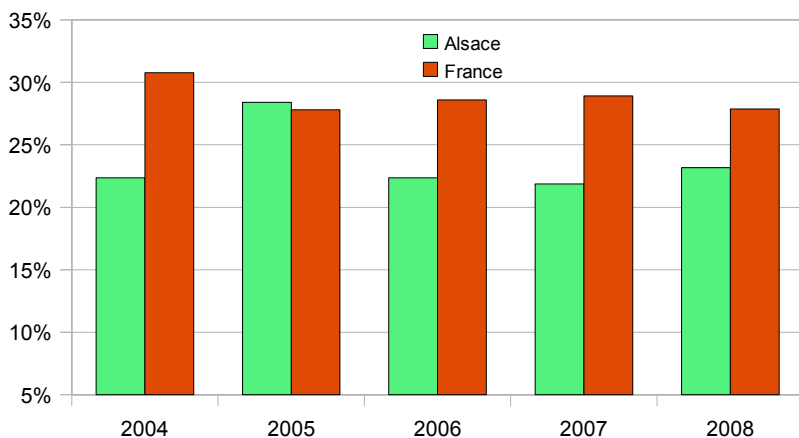


Sur la période 2004-2008, en Alsace, en moyenne 9,8% des accidents avec alcool connu étaient concernés par un conducteur sous l'emprise de l'alcool. C'est un peu moins que sur la France entière (10,3%).

Par ailleurs, malgré la baisse globale du nombre d'accidents, on ne décèle aucune tendance à la baisse pour la part de ceux qui sont concernés par l'alcool.

Part des accidents mortels avec alcool.

(dans l'ensemble des accidents mortels avec alcool connu)



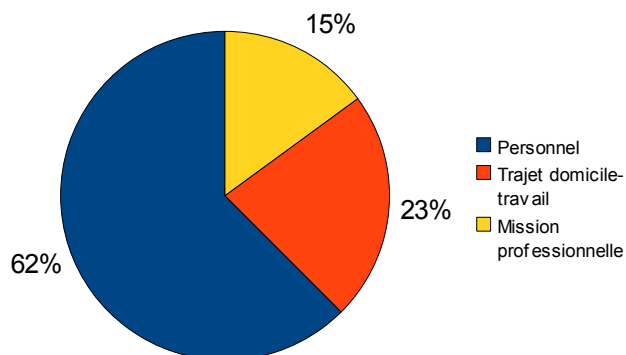
Sur la même période (2004-2008), en moyenne 23,7% des accidents mortels avec alcool connu étaient concernés par un conducteur sous l'emprise de l'alcool. C'est moins que sur la France où le chiffre est de 28,7%.

Quelle que soit la zone géographique étudiée, l'alcool est donc bien un facteur aggravant des accidents de la circulation.

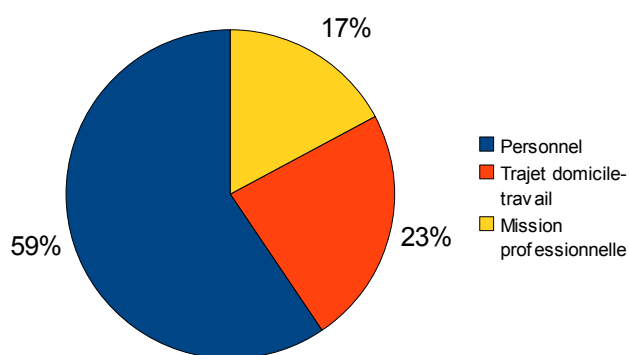
Les victimes de la route selon les motifs de déplacements.

Comparaison 2008 avec la France

Alsace (total 2 333)

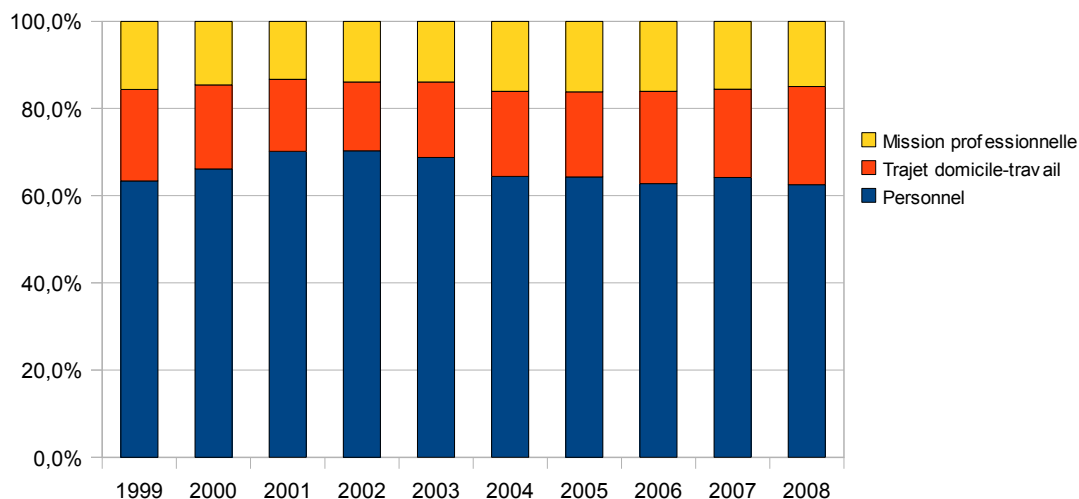


France (total 89 573)



En 2008, en Alsace, 15% des conducteurs concernés par un accident corporel effectuaient une mission professionnelle (6 personnes tuées). C'est moins que pour la France où ce chiffre est de 17%. Inversement, la part des usagers concernés par un accident lors d'un trajet personnel est plus importante (62%) en Alsace que sur la France (59%).

Évolution dans le temps



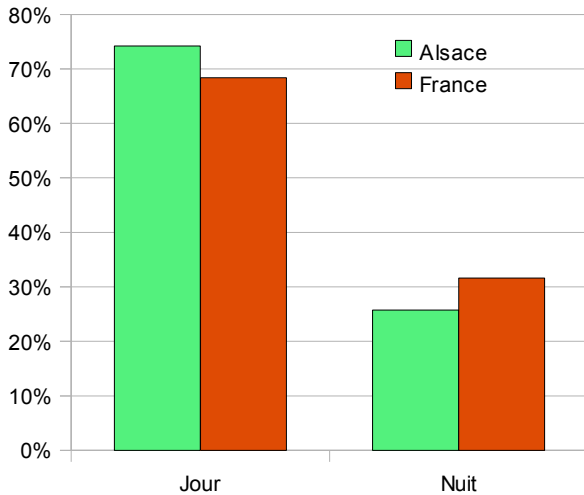
Sur la période 1999-2008 la part des conducteurs qui sont impliqués dans un accident et effectuant un trajet domicile-travail augmente de 0,3% chaque année. Une augmentation similaire de 0,1% par an s'observe pour les trajets professionnels.

Ces résultats sont cependant à tempérer car dans 15% des cas la nature du trajet n'est pas renseignée dans la fiche accident.

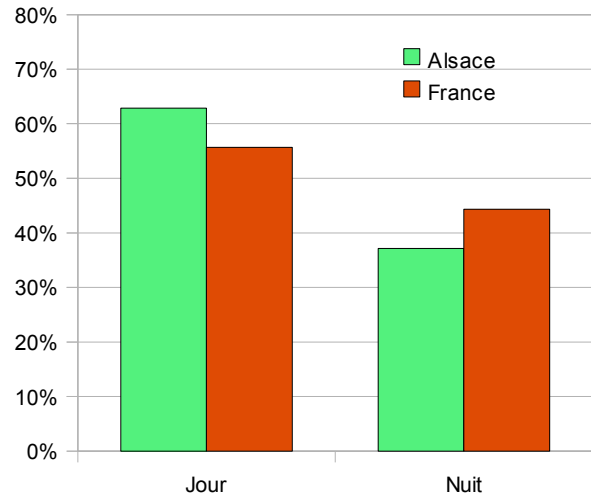
Les victimes de la route selon le temps en 2008

Jour/Nuit

Accidents



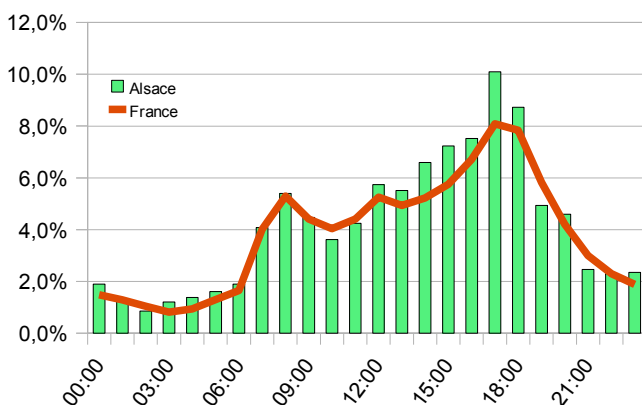
Personnes tuées



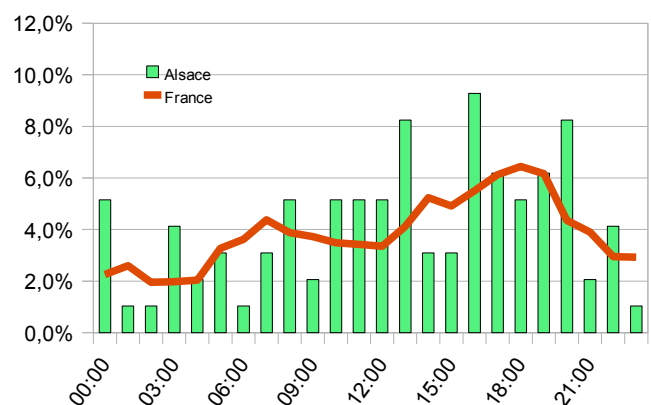
En 2008, en Alsace, 26% des accidents ont eu lieu de nuit, contre 32% sur la France. Ces pourcentages passent à 37% et 44% quand on s'intéresse aux personnes tuées : la gravité des accidents de nuit est plus importante que celle des accidents qui ont lieu de jour.

Heure

Accidents



Personnes tuées



En 2008, en Alsace, les accidents corporels ont plutôt lieu en fin d'après-midi (16h-19h). Un pic s'observe également entre 7h et 9h. Les mêmes phénomènes s'observent pour la France.

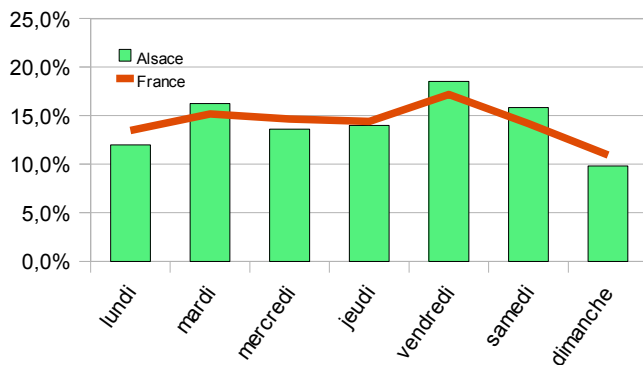
Pour ce qui concerne les personnes tuées, les données sont plus délicates à interpréter : le nombre assez faible concerné rend la courbe assez chaotique pour l'Alsace.

Sur ce deuxième graphique (tués), on peut également noter des pourcentages plus forts de nuit que sur le premier (accidents).

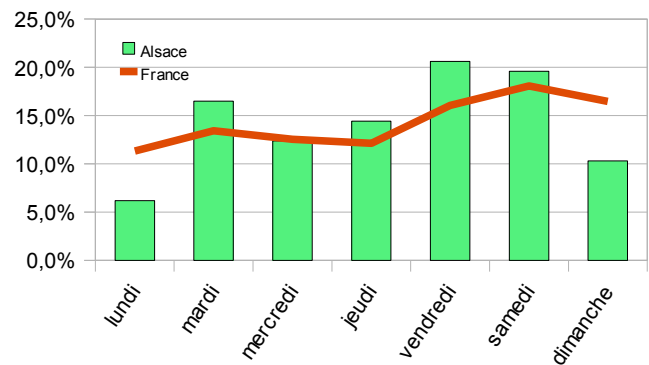
Les victimes de la route selon le temps en 2008

Jour de la semaine

Accidents



Personnes tuées

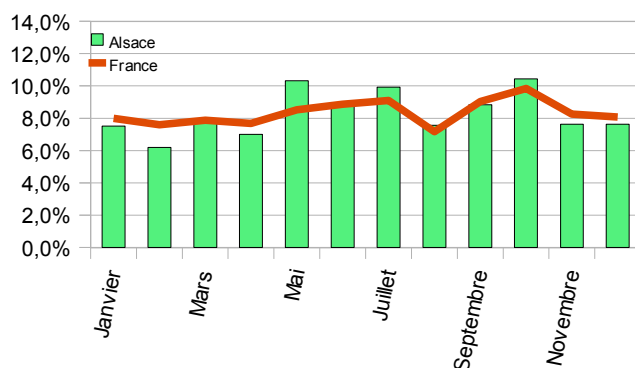


En 2008, pour ce qui concerne les accidents, on observe le pourcentage le plus faible le dimanche, c'est sans doute lié au trafic réduit de ce jour là.

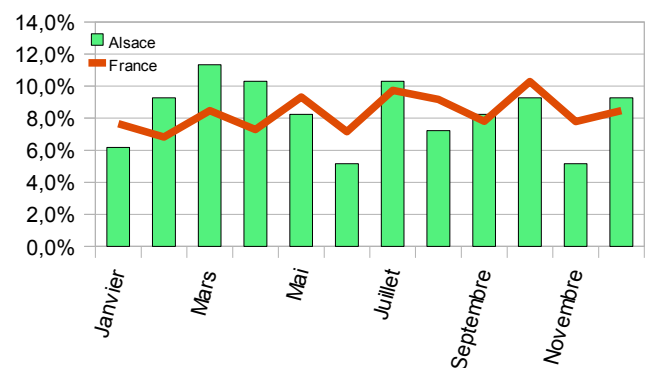
Inversement, en ce qui concerne la part de personnes tuées, le dimanche n'est plus le jour le plus faible. Au niveau national, c'est même un des jours les plus représentés. Pour ce qui concerne les personnes tuées en Alsace, on ne retrouve pas complètement cette tendance, sans doute en raison du petit nombre de personnes concernées.

Mois

Accidents



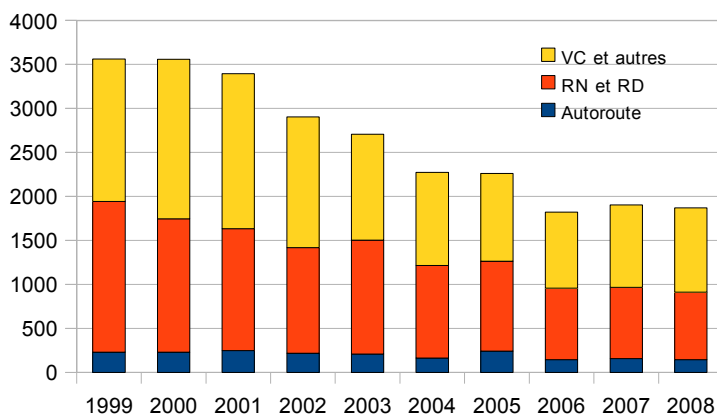
Personnes tuées



En 2008, pour ce qui concerne les accidents en Alsace, on observe des pics en mai-juillet et en octobre. La même situation s'observe au niveau national.

Pour ce qui concerne les personnes tuées, on ne retrouve pas cette similitude, sans doute en raison du petit nombre de personnes concernées.

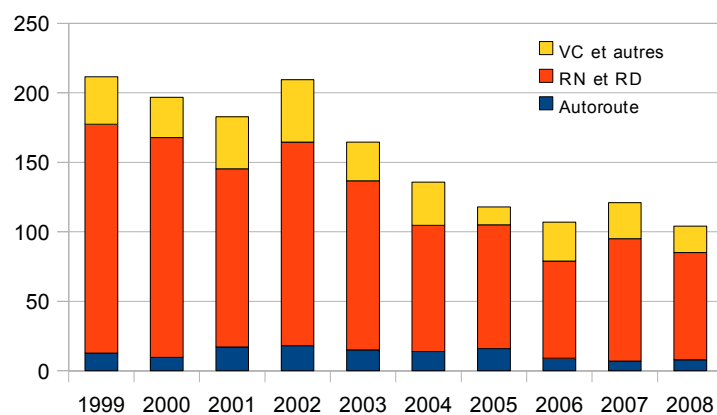
Les victimes par type de route en 2008



Nombre d'accidents

Sur la période 1999-2008, le nombre d'accidents sur les routes nationales et départementales (RN-RD) et sur les voies communales (VC) ont chacun diminué de plus de 8% par an.

Sur la même période, la diminution des accidents sur autoroute n'est que de 5,7% par an.

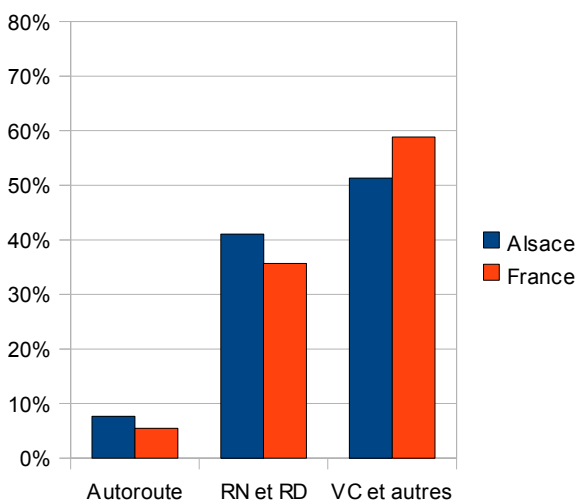


Nombre de personnes tuées

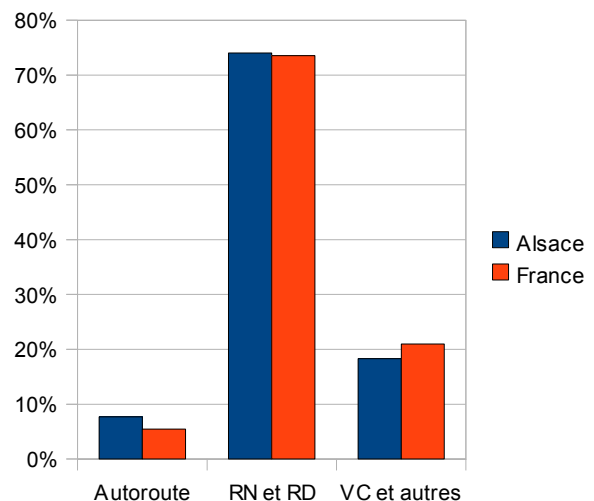
Sur la période 1999-2008, le nombre de personnes tuées est en baisse de 9% par an sur les RN et les RD.

Sur les VC, on observe une baisse annuelle de 6,5%.

Accidents en 2008



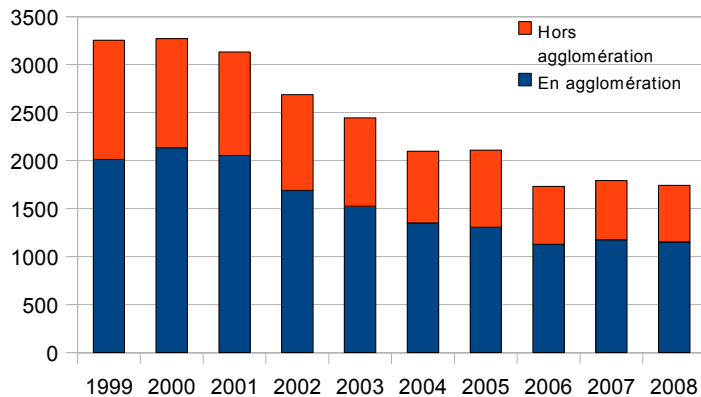
Personnes tuées en 2008



En 2008, en Alsace, les accidents ont plutôt lieu sur les RN-RD et sur les VC. Le même phénomène s'observe sur la France.

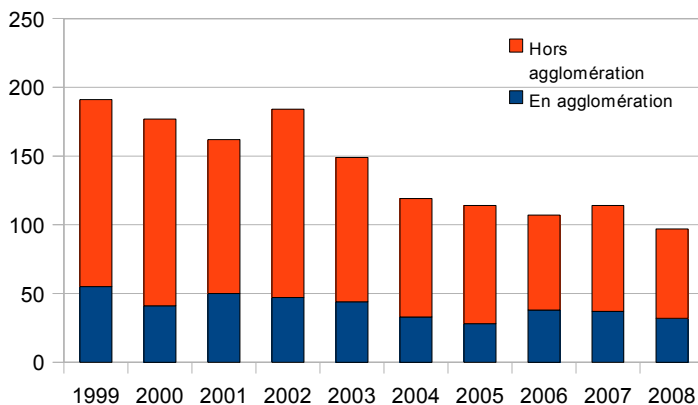
Par ailleurs, la gravité des accidents est bien plus importante sur RN-RD que sur les autres types de routes.

Les victimes de la route selon le lieu (rase campagne / agglomération) en 2008



Nombre d'accidents

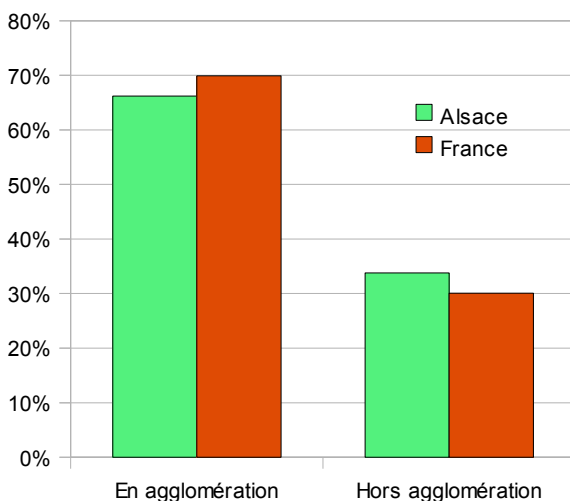
Sur la période 1999-2008, le nombre d'accidents diminue de 7,6% par an pour les accidents en agglomération et de 8,5% par an pour les accidents en rase campagne.



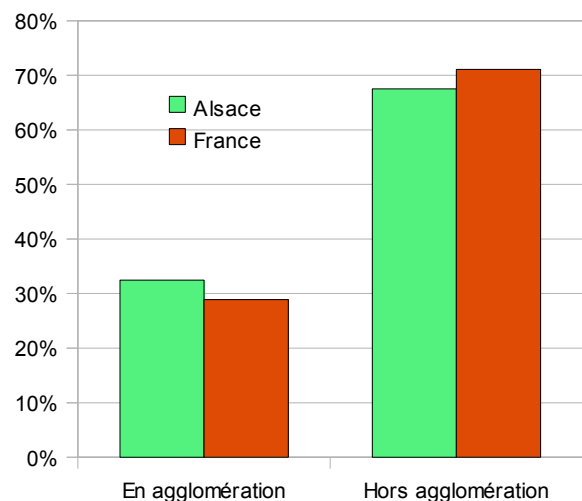
Nombre de personnes tuées

Sur la même période, le nombre de personnes tuées diminue bien plus rapidement en rase campagne (8,5% par an) qu'en agglomération (5,2% par an).

Accidents en 2008



Personnes tuées en 2008

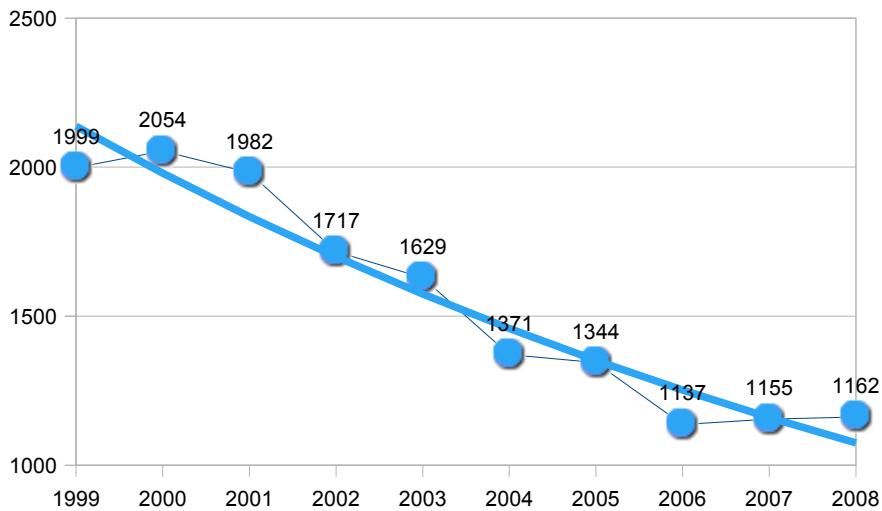


Ces deux graphiques montrent que les accidents ont plutôt lieu en ville, même s'ils y sont moins graves.

Les deux tiers des accidents ont lieu en agglomération contre un tiers des décès.

Cette remarque s'applique aussi bien à l'Alsace qu'à la France entière.

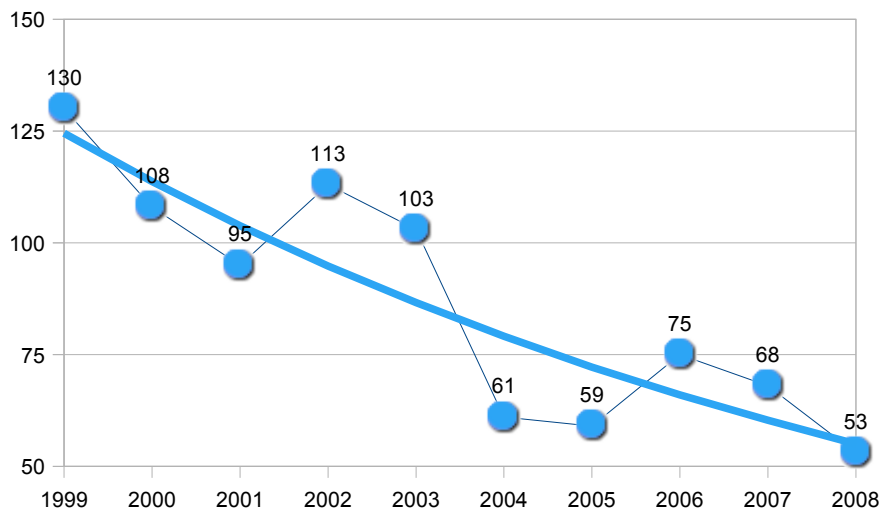
Bilan global : évolution dans le temps



Accidents corporels.

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre d'accidents de 7,4% par an. Sur la même période, les accidents ont diminué de 5,9 % par an sur la France entière.

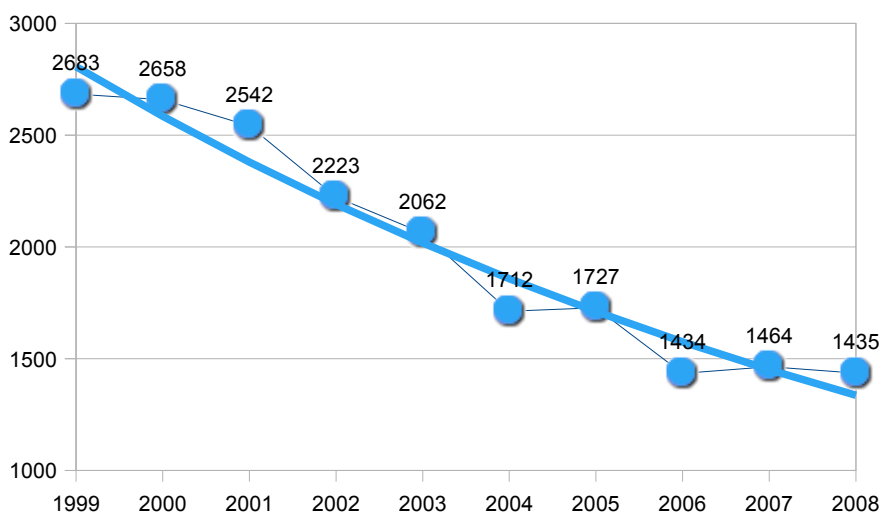
Cela dit, on peut aussi observer une remontée du nombre d'accidents certaines années : c'est le cas en 2005 mais aussi en 2007 et en 2008 qui a connu 7 accidents de plus qu'en 2007.



Personnes tuées

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre d'accidents de 8,7% par an. Sur la même période, le nombre de personnes tuées a diminué de 8,3 % par an sur la France entière.

Une première remontée du nombre de personnes tuées s'était déjà produite en 2002-2003 ; on observe le même phénomène en 2006-2007.



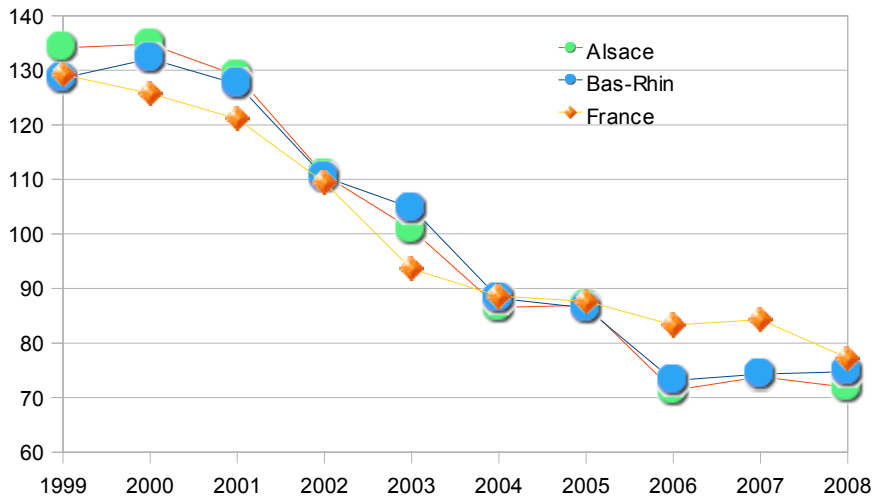
Personnes blessées

La courbe des personnes blessées suit celle des accidents : en baisse depuis 1999 de 7,9 % par an. Sur la même période, le nombre de personnes blessées a diminué de 6,5 % par an sur la France entière.

On observe également les deux remontées ponctuelles de 2005 et 2007-2008.

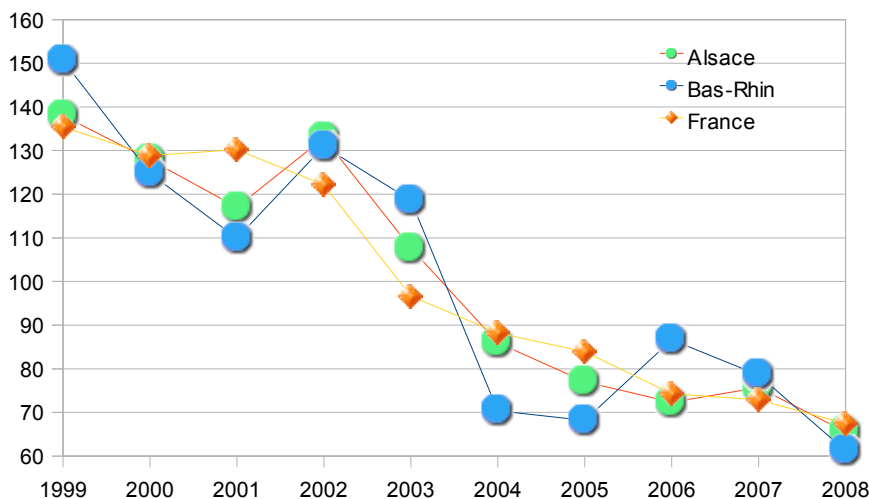
Bilan global : comparaison avec la région Alsace et avec la France

Pour comparer entre eux des chiffres qui ont des valeurs très différentes, on les ramène à une base 100 que l'on prend égale à la moyenne de chaque série.



Accidents corporels.

En base 100, l'évolution du nombre d'accidents survenus sur les routes du Bas-Rhin suit d'assez près celle des accidents survenus sur l'ensemble de la région. On y retrouve un résultat tantôt meilleur, tantôt moins bon qu'au niveau national avec des résultats 2008 très voisins.

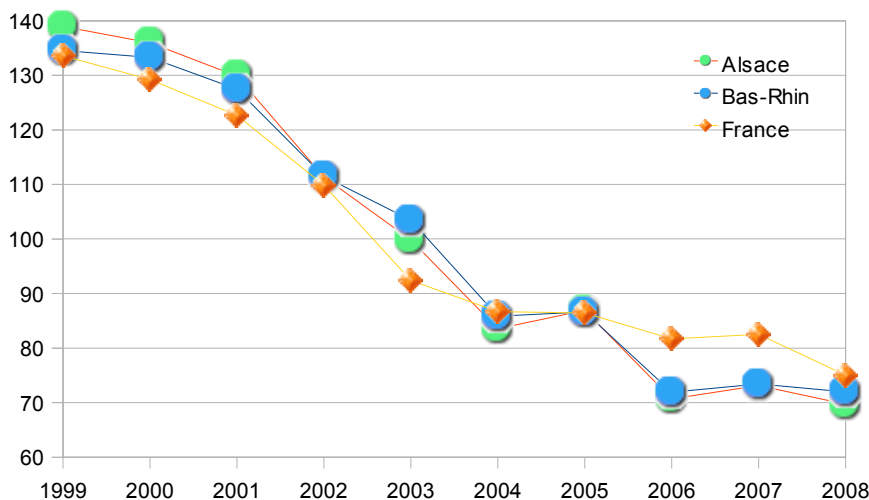


Personnes tuées

En 2004 et en 2005, le Bas-Rhin avait obtenu des résultats meilleurs que l'Alsace et la France quant au nombre de personnes tuées.

En 2006, la situation s'est inversée et l'on observe plus de personnes tuées dans le Bas-Rhin que dans les deux zones de référence.

En 2007 et 2008, les chiffres sont devenus voisins.



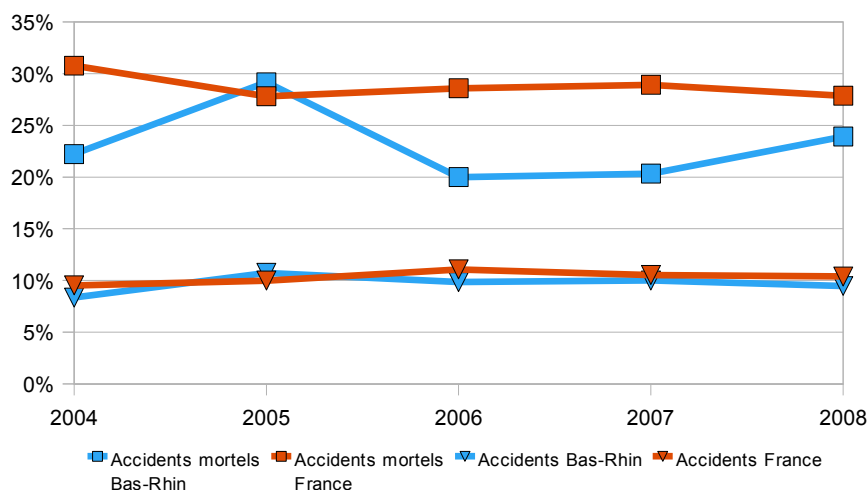
Personnes blessées

Comme pour l'évolution du nombre d'accidents, le nombre de personnes blessées dans le Bas-Rhin suit l'évolution constatée en Alsace : parfois moins bonne que celle constatée au niveau national parfois meilleure comme c'est le cas en 2006 et 2007.

Les enjeux du DGO du Bas-Rhin

L'alcool

On s'intéresse ici uniquement aux accidents pour lesquels tous les conducteurs ont été testés par les forces de l'ordre ainsi qu'aux accidents où au moins un conducteur était en infraction ou en délit vis à vis des règles en vigueur au sujet de l'alcool au volant; ce sont les « accidents avec alcool connu ». En 2008, ils ont représenté 94% de l'ensemble des accidents.



En 2008, dans le Bas-Rhin, on rencontre 10% des accidents avec infraction ou de délit sur l'alcool parmi les accidents avec alcool connu. Par ailleurs, quand on regarde l'évolution de ce ratio sur la période 2004-2008, on ne constate aucune tendance significative à la baisse.

Ce chiffre passe à 24 % quand on s'intéresse aux accidents mortels.

La vitesse et les obstacles latéraux

Infractions	2007	2008
Radars mobiles	125 764	144 609
Radars fixes	103 781	98 962
Total	229 545	243 571

En 2008, le nombre d'infractions constatées concernant la vitesse est en augmentation de 6% par rapport à 2007. Il concerne à 40% des radars fixes.

Par ailleurs, 95% des dépassements le sont de moins de 20km/h au dessus de la limite autorisée et 0,2% le sont de plus de 50 km/h.

Par ailleurs, en 2008, les accidents avec un choc contre un arbre ont représenté 5% des accidents mais ont concentré 26% des personnes tuées. Les chocs contre glissières ont représenté quant à eux 4% des accidents et 2% des tués.

Les Jeunes

2008	Bas-Rhin			France		
	Personnes tués	Part dans l'ensemble des tués	Part dans la population	Personnes tués	Part dans l'ensemble des tués	Part dans la population
0-13 ans	3	5,7%	17,0%	104	2,4%	17,2%
14-17 ans	4	7,5%	5,2%	193	4,5%	5,1%
18-24 ans	12	22,6%	9,6%	958	22,4%	9,0%

Alors qu'ils ne représentent que 9,6% de la population, les jeunes entre 18 et 24 ans concentrent 22,6% des tués du département. Ces chiffres sont similaires à ce que l'on observe au niveau national.

Inversement, les personnes tuées entre 0 et 13 ans ne représentent qu'une faible partie des personnes tuées.

Les deux roues motorisés

Dans les tableaux ci-dessous, nous entendons par « cyclomoteurs » tous les deux roues motorisés dont la cylindrée est inférieure à 50cm³, et par « motocyclettes » les autres deux roues motorisés.

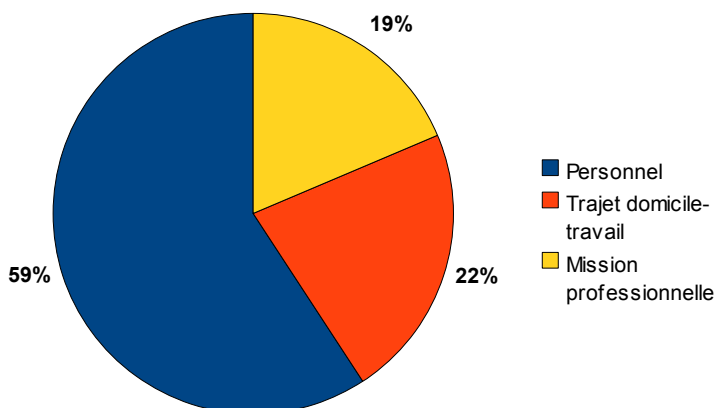
2008	Tous accidents corporels			Accidents mortels		
	Accidents avec cyclo		Tous accidents	Accidents avec cyclo		Tous accidents
	En nombre	En pourcentage	En nombre	En nombre	En pourcentage	En nombre
Bas-Rhin	207	17,8%	1162	7	14,0%	50
France	75045	17,7%	423682	1792	7,4%	24230

Dans le Bas-Rhin en 2008, les accidents avec cyclomoteur représentent 17,8% de l'ensemble des accidents ; ce chiffre est de 14% pour les accidents mortels.

2008	Tous accidents corporels			Accidents mortels		
	Accidents avec moto		Tous accidents	Accidents avec moto		Tous accidents
	En nombre	En pourcentage	En nombre	En nombre	En pourcentage	En nombre
Bas-Rhin	136	11,7%	1162	5	10,0%	50
France	85153	20,1%	423682	4167	17,2%	24230

Dans le Bas-Rhin en 2008, les accidents avec cyclomoteur représentent 11,7% de l'ensemble des accidents (c'est moins qu'au niveau national : 20,1%) ; ce chiffre est de 10% pour les accidents mortels.

Les trajets professionnels

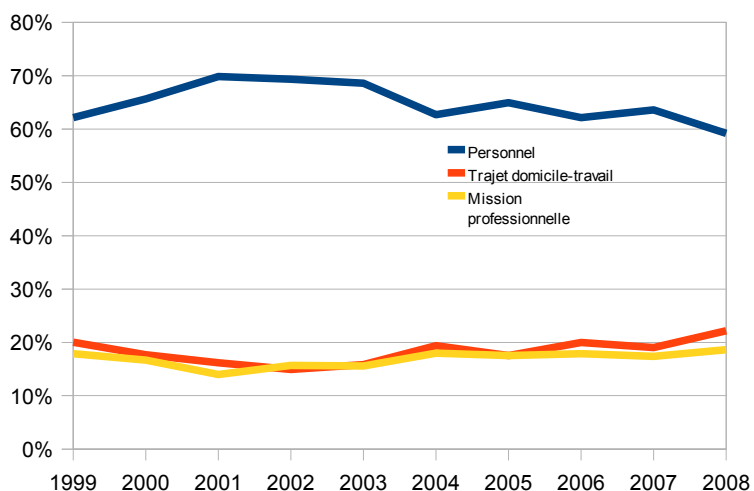


Proportions 2008

En 2008, dans le Bas-Rhin, 19% des conducteurs concernés par un accident corporel, parmi ceux pour lesquels cette information a été recensée, effectuaient un trajet professionnel.

Les trajets domicile-travail représentent quant à eux 22%, et les trajets personnels 59%.

Ces chiffres sont très proches de ce qu'on observe au niveau national.



Evolution dans le temps

Sur la période 1999-2008, la part des conducteurs qui sont impliqués dans un accident et qui réalisent un trajet personnel est quasi stable.

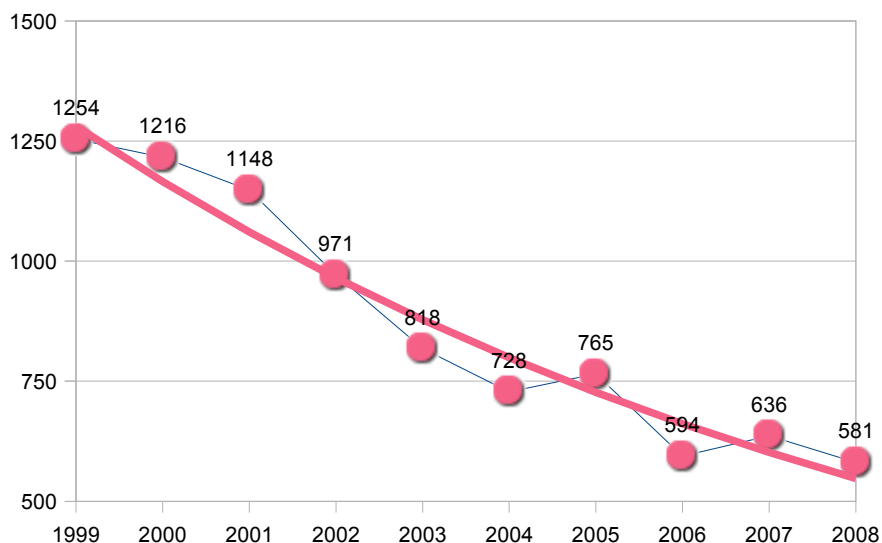
Il en est de même pour ceux réalisant un trajet professionnel ou se rendant sur leur lieu de travail.

Les bicyclettes

En 2008, dans le Bas-Rhin, on a dénombré 173 accidents ayant impliqué une bicyclette, soit 15% de l'ensemble des accidents. C'est deux fois plus que ce que l'on observe au niveau national (7%).

Par ailleurs, il y a eu 3 accidents mortels avec vélo en 2008 dans le Bas-Rhin.

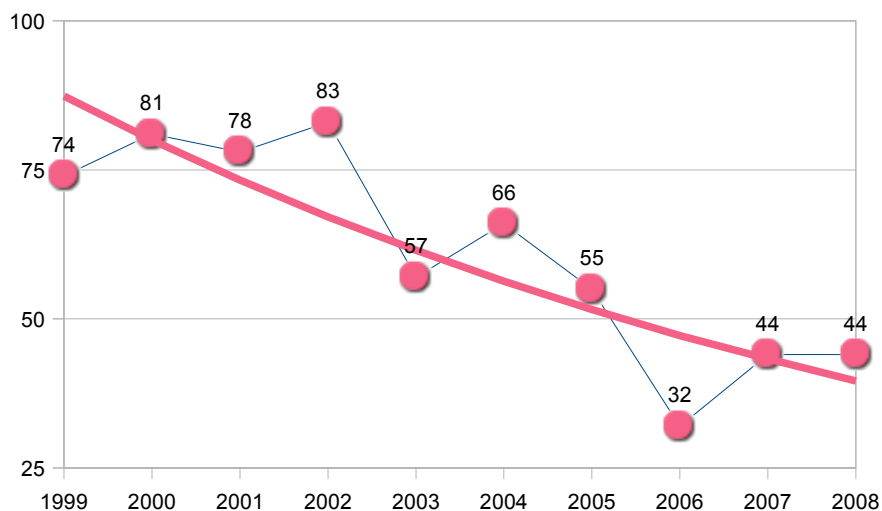
Bilan global : évolution dans le temps



Accidents corporels.

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre d'accidents de 9 % par an. Sur la même période, les accidents ont diminué de 5,9 % par an sur la France entière.

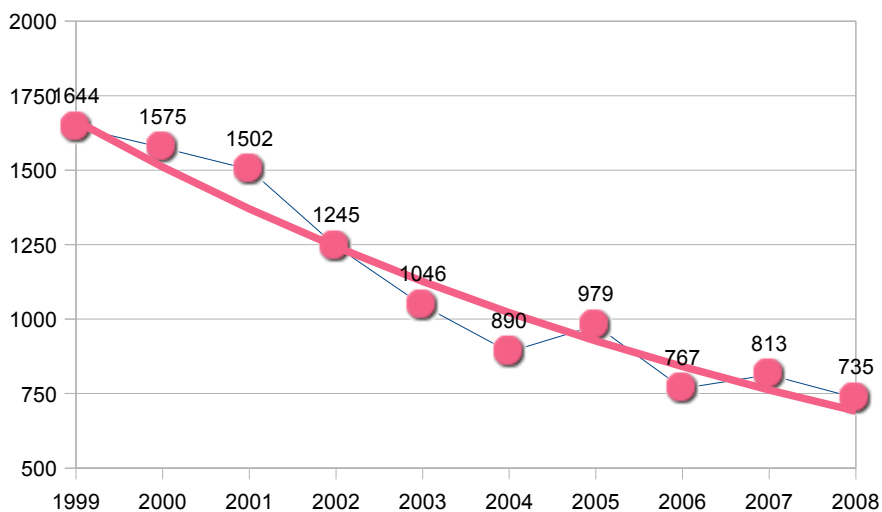
Cela dit, on peut aussi remarquer une remontée du nombre d'accidents certaines années : c'est le cas en 2005 mais aussi en 2007. Le résultat 2008 est quant à lui meilleur.



Personnes tuées

Sur la période 1999-2008, on observe une tendance à la baisse du nombre de personnes tuées de 8,4% par an. Sur la même période, ce chiffre a diminué de 8,3% par an sur la France entière.

Une première remontée du nombre de personnes tuées s'était déjà produite en 2002 et en 2004 ; on observe le même phénomène en 2007 et en 2008 avec 12 personnes tuées de plus qu'en 2006.



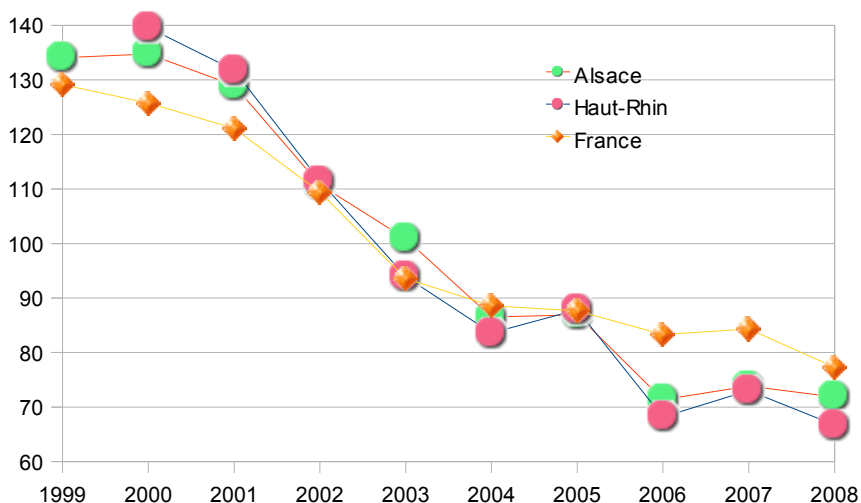
Personnes blessées

La courbe des personnes blessées suit celle des accidents : en baisse depuis 1999 de 9,3% par an. Sur la même période, le nombre de personnes blessées a diminué de 6,5 % par an sur la France entière.

On observe également les deux remontées ponctuelles de 2005 et 2007, ainsi que l'amélioration en 2008.

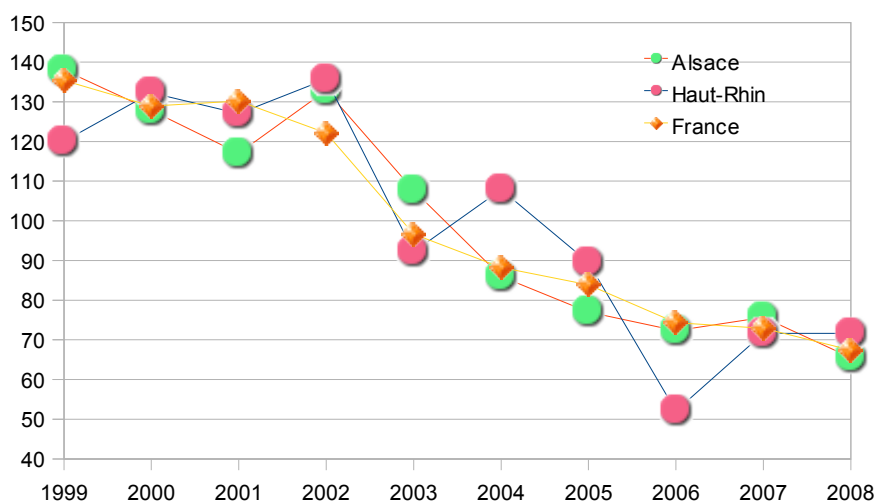
Bilan global : comparaison avec la région Alsace et avec la France

Pour comparer entre eux des chiffres qui ont des valeurs très différentes, on les ramène à une base 100 que l'on prend égale à la moyenne de chaque série.



Accidents corporels.

En base 100, l'évolution du nombre d'accidents survenus sur les routes du Haut-Rhin suit d'assez près celle des accidents survenus sur l'ensemble de la région. On y retrouve un résultat tantôt meilleur, tantôt moins bon qu'au niveau national avec des chiffres particulièrement bons en 2006-2008.

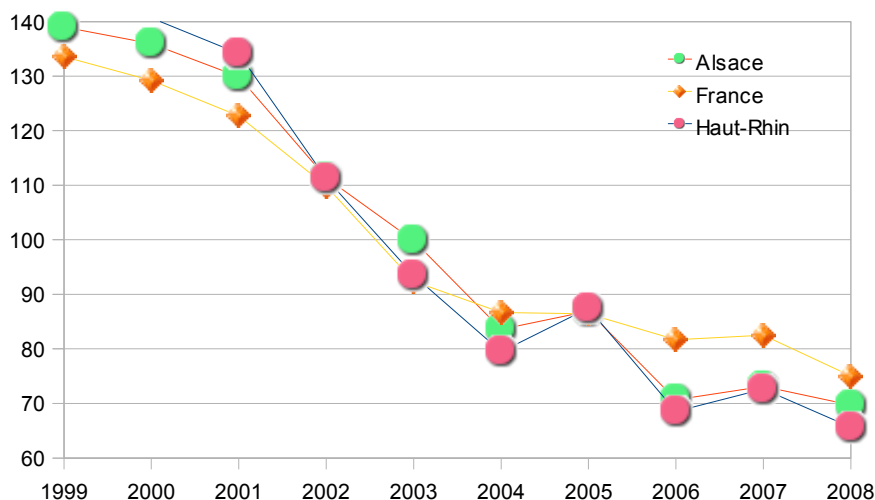


Personnes tuées

En 2004 et en 2005, le Haut-Rhin avait obtenu de moins bons résultats que l'Alsace et la France quant au nombre de personnes tuées dans les accidents de la circulation.

En 2006, la situation s'est inversée.

En 2007-2008, les trois courbes se sont à nouveau rejointes.



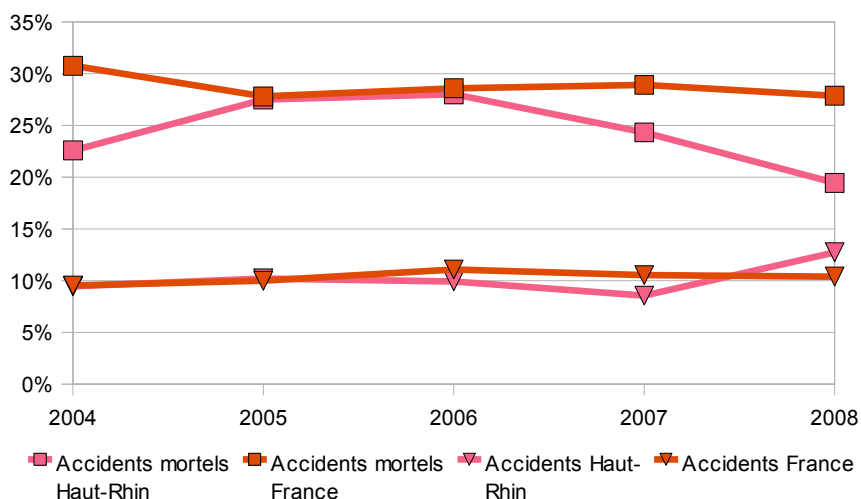
Personnes blessées

Comme pour l'évolution du nombre d'accidents, le nombre de personnes blessées dans le Haut-Rhin suit l'évolution constatée en Alsace : parfois moins bonne que celle constatée au niveau national parfois meilleure comme c'est le cas en 2006-2008.

Les enjeux du DGO du Haut-Rhin

L'alcool

On s'intéresse ici uniquement aux accidents pour lesquels tous les conducteurs ont été testés par les forces de l'ordre ainsi qu'aux accidents où au moins un conducteur était en infraction ou en délit vis à vis des règles en vigueur au sujet de l'alcool au volant; ce sont les « accidents avec alcool connu ». En 2008, ils ont représenté 95% de l'ensemble des accidents.



En 2008, dans le Haut-Rhin, on rencontre 13 % des accidents avec infraction ou délit sur l'alcool parmi les accidents avec alcool connu, c'est 2 % de plus que sur la France entière. Par ailleurs, quand on regarde l'évolution de ce ratio sur la période 2004-2008, on ne constate aucune tendance à la baisse.

Ce chiffre passe à 19 % quand on s'intéresse aux accidents mortels.

La vitesse

Infractions	2007	2008
Radars mobiles	58 320	82 837
Radars fixes	77 094	92 815
Total	135 414	175 652

En 2008, le nombre d'infractions constatées concernant la vitesse est en augmentation de 29% par rapport à 2007. Il concerne à 53% des radars fixes.

Par ailleurs, 95% des dépassements le sont de moins de 20km/h au dessus de la limite autorisée et 0,2% le sont de plus de 50 km/h.

Les Jeunes

2008	Haut-Rhin			France		
	Personnes tués	Part dans l'ensemble des tués	Part dans la population	Personnes tués	Part dans l'ensemble des tués	Part dans la population
0-13 ans	2	4,5%	17,3%	104	2,4%	17,2%
14-17 ans	1	2,3%	5,1%	193	4,5%	5,1%
18-24 ans	13	29,5%	8,7%	958	22,4%	9,0%

Alors qu'ils ne représentent que 8,7% de la population, les jeunes entre 18 et 24 ans concentrent 29,5% des tués du département. Ces chiffres sont similaires à ce que l'on observe au niveau national.

Inversement, les personnes tuées entre 0 et 13 ans et entre 14 et 17 ans ne représentent qu'une faible partie des personnes tuées.

Les deux roues motorisés

Dans les tableaux ci-dessous, nous entendons par « cyclomoteurs » tous les deux roues motorisés dont la cylindrée est inférieure à 50cm³ et par « motocyclettes » les autres deux roues motorisés.

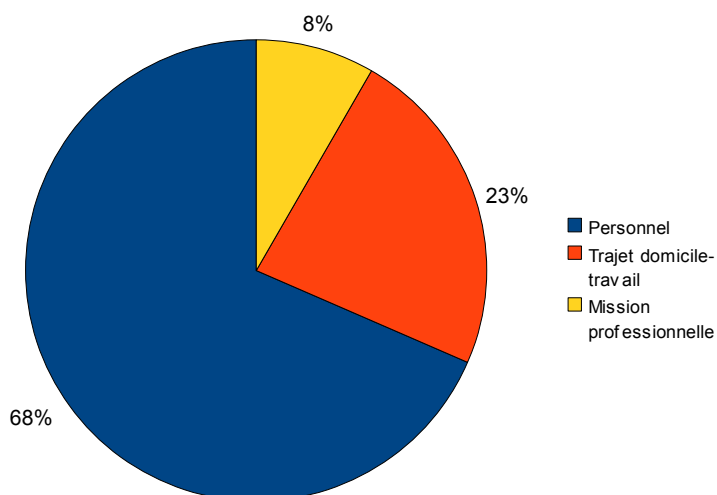
2008	Tous accidents corporels			Accidents mortels		
	Accidents avec cyclo		Tous accidents	Accidents avec cyclo		Tous accidents
	En nombre	En pourcentage	En nombre	En nombre	En pourcentage	En nombre
Haut-Rhin	113	19,4%	581	4	9,8%	41
France	75045	17,7%	423682	1792	7,4%	24230

Dans le Haut-Rhin en 2008, les accidents avec cyclomoteur représentent 19,4% de l'ensemble des accidents ; ce chiffre est de 9,8% pour les accidents mortels.

2008	Tous accidents corporels			Accidents mortels		
	Accidents avec moto		Tous accidents	Accidents avec moto		Tous accidents
	En nombre	En pourcentage	En nombre	En nombre	En pourcentage	En nombre
Haut-Rhin	81	13,9%	581	9	22,0%	41
France	85153	20,1%	423682	4167	17,2%	24230

Dans le Haut-Rhin en 2008, les accidents avec motocyclette représentent 13,9% de l'ensemble des accidents (c'est moins qu'au niveau national : 20,1%); ce chiffre est de 22% pour les accidents mortels.

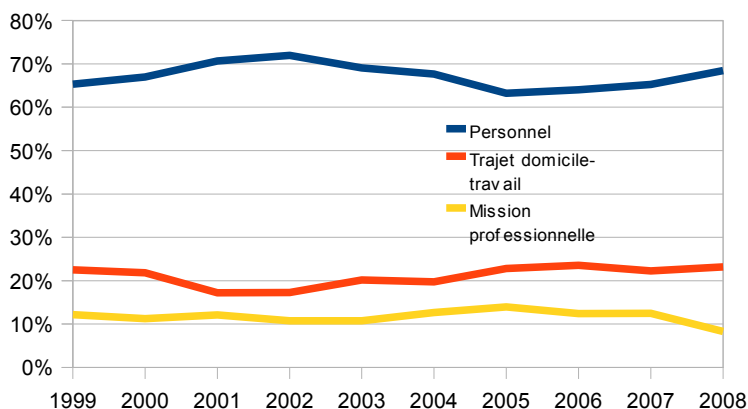
Les trajets professionnels



Proportions 2008

En 2008, dans le Haut-Rhin, 8% des conducteurs concernés par un accident corporel, parmi ceux pour lesquels cette information a été recensée, effectuaient un trajet professionnel. C'est moins qu'au niveau national (17%).

Les trajets domicile-travail représentent quant à eux 23%, et les trajets personnels 68%.



Evolution dans le temps

Sur la période 1998-2008, la part des conducteurs qui sont impliqués dans un accident et qui réalisent un trajet personnel est quasi stable.

Il en est de même pour ceux réalisant un trajet professionnel ou se rendant sur leur lieu de travail.

La Commission Consultative des Usagers pour la Signalisation Routière (CCUSR)

La CCUSR a pour objet de renforcer l'écoute des usagers de la route sur la pertinence et la cohérence de la signalisation, afin d'en améliorer à terme l'acceptation et le respect, ce qui ne peut que contribuer à une plus grande sécurité routière.

La commission est composée des représentants des professionnels de la route, d'associations, des gestionnaires de voirie et des forces de l'ordre. Depuis avril 2008 vous pouvez nous signaler toute incohérence ou inadéquation de la signalisation routière.

Les Directions départementales de l'équipement du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont chargées du secrétariat de la commission et à ce titre :

- réceptionnent votre message et vérifient que les différents paramètres sont correctement remplis et permettent une identification claire du problème.
- vous adressent un accusé de réception et assurent le prétraitement et la liaison avec le gestionnaire concerné.

Il est important de noter que la commission n'est concernée que par la signalisation routière et ne traitera aucune remarque sortant de ce champ (géométrie de la route, entretien ou exploitation routière, fluidité du trafic..).

Dans le Bas-Rhin adressez vous à :

Direction départementale de l'équipement du Bas Rhin - Service des Politiques de l'Etat / unité Sécurité routière
B.P. 81005/F - 67070 Strasbourg cedex

ou par internet sur le sites:

www.bas-rhin.equipement.gouv.fr

www.sr67.fr

Dans le Haut-Rhin adressez vous à :

Direction Départementale de l'Equipement du Haut Rhin - Service Habitat Urbanisme Transports et Sécurité
Cellule Sécurité Routière et Gestion de Crise
Cité Administrative - Bât Tour
68026 Colmar cedex

ou par internet sur les sites :

www.haut-rhin.equipement.gouv.fr

www.sr68.fr

Bilan 2009 du fonctionnement de la CCUSR

Dans le Bas-Rhin

Pour le Bas-Rhin, l'année dernière (2008), la commission a reçu 143 demandes et en a traité 90. Pour 2009, la commission s'est réunie trois fois, a enregistré 18 requêtes et en a traité 67. A ce jour toutes les requêtes ont été traitées.

Parmi ces demandes :

- 8 demandes concernent des problèmes de panneaux cachés, sales ou abîmés
- 9 relèvent d'un non respect de la signalisation par des usagers
- 32 sont liées à la compréhension de la signalisation ou proposent des modifications de signalisation
- 12 concernent la vitesse
- 4 concernent le bilinguisme des panneaux
- 2 concernent le marquage au sol
- 5 sont hors compétences de la CCUSR

Dans le Haut-Rhin

Pour le Haut-Rhin, l'année dernière (2008), la commission a reçu 38 demandes et en a traité 33. Les autres étaient hors compétence de la commission. Pour 2009, la commission n'a enregistré que 40 requêtes et ne s'est réunie qu'une fois, 16 requêtes ont déjà été traitées, 8 sont en cours de traitement et 18 sont hors compétences de la commissions.

Parmi ces demandes :

- 5 sur le positionnement des panneaux d'entrée d'agglomération
- 4 sur des problèmes de priorité
- 4 concernent la vitesse
- 4 concerne le marquage au sol
- 1 sur les panneaux de direction
- 2 sur la réglementation PL
- 1 sur les feux de circulation permanents
- 1 sur la signalisation d'indication et des services

Globalement en Alsace :

Toutes les demandes font l'objet d'un traitement préalable aux réunions et sont soumises préalablement aux gestionnaires de voirie concernés.

Toutes les demandes faisant l'objet d'une proposition d'action sur le terrain ne sont pas suivies d'effet, la commission n'ayant qu'un rôle consultatif, la mise en application de son avis est laissée à l'initiative du gestionnaire de voirie concerné.



L'essentiel de l'étude d'accidentologie des Poids Lourds en Alsace sur la période 2003 à 2007 (disponible sur demande sur le site www.sr-alsace.fr)

Synthèse des accidents PL

L'Alsace est une région où le trafic routier est élevé. A la frontière avec l'Allemagne et la Suisse et traversée par de nombreux grands axes, la région a vu le trafic poids lourd augmenté depuis ces dernières années. Les accidents impliquant au moins un poids lourd représentent 6,11% des accidents total et 13,91% des personnes tuées sur la route le sont dans un accident avec un poids lourd. Sur la période 2003-2007, le nombre d'accidents avec un PL diminue, en partie grâce à la politique de sécurité routière mise en place en 2002 par le gouvernement français, mais le nombre de personnes tuées est en augmentation. 12,48% des accidents impliquant un PL sont mortels contre 5,42% pour les accidents tous véhicules. Cela signifie que le risque d'être tué dans un accident avec un PL est deux fois plus élevé que celui d'être tué dans un accident tous véhicules. Cependant 83% des tués ne sont pas des chauffeurs PL.

Le nombre d'accidents est beaucoup plus élevé dans le Bas-Rhin (441 contre 184), mais le taux de gravité (nombre de tués pour 100 accidents) est plus élevé dans le Haut-Rhin (19% contre 10%). 18% des accidents avec PL sont mortels dans le Haut-Rhin contre 10% dans le Bas-Rhin. C'est au mois de juin que les accidents avec PL sont les plus nombreux, mais c'est lors de la période hivernale la mortalité est plus élevée. On constate également que le jour de la semaine qui est le plus mortel est le jeudi. L'après-midi est également le moment où on dénombre le plus d'accidents mortels, notamment le vendredi en fin d'après-midi. Les accidents ont lieu le jour dans près de 80% des cas, mais la nuit aggrave le facteur risque car la mortalité est plus élevée. Le mauvais temps est également un facteur aggravant des accidents. La plupart des accidents (70%) ont eu lieu en campagne sur les grands axes (A4, A35, A36), mais, là aussi la mortalité est plus élevée en agglomération.

Les scénarios

Il ressort des différents scénarios que le poids lourd a autant de responsabilité que les autres usagers dans les accidents mortels. Les dépôts sont les accidents où les poids lourds sont le plus représentés, cependant dans la majorité des cas, l'initiateur de l'accident n'est pas le camion. La mortalité très élevée chez les conducteurs autres que les chauffeurs poids lourds montre bien que le poids lourd est un facteur aggravant. Un véhicule léger ne peut rien faire contre la carrosserie imposante d'un camion, surtout si le choc est frontal.

En ce qui concerne les accidents entre un poids lourd et un cycliste ou un piéton, le problème provient des angles morts. Même si le chauffeur fait très attention, il y aura toujours un angle mort. Cependant, il faut préciser que les usagers deux roues ainsi que les piétons doivent également faire attention à l'approche d'un poids lourd. Dans tous les cas, c'est l'inattention des différents usagers qui fait que le drame survient. Pour éviter cela, il faut améliorer la perception visuelle du chauffeur PL, des mesures ont déjà été prises en ce sens avec des nouveaux rétroviseurs d'angle mort imposés progressivement sur les PL, mais il faut également éduquer les autres usagers et notamment les usagers vulnérables (piétons et deux roues) afin qu'ils soient plus vigilants à l'approche d'un PL.

Il faut noter également que l'alcoolémie joue un rôle très faible dans les accidents des poids lourds, dans le sens où le conducteur poids lourd ne roule quasiment jamais sous l'effet de l'alcool. Ce sont les autres usagers qui sont généralement responsables.

DRE Alsace
Service
Régulation
et Economie
Observatoire
régional de
sécurité routière

2, route d'Oberhausbergen
BP 81005/F
67070 Strasbourg cedex
téléphone : 03 88 13 08 03
télécopie : 03 88 13 08 00
mél : dre-alsace@developpement-durable.gouv.fr
sites: www.dre.alsace.developpement-durable.gouv.fr
www.sr-alsace.fr

Après un bilan 2007 négatif , le bilan de l'année 2008 est en amélioration. En effet, par rapport à 2007 le nombre de personnes tuées a baissé de 13.4%, le nombre d'accidents à baissé de 2.7% et celui des personnes blessées a baissé de 4.7%, soit 48 accidents, 107 personnes blessées et 15 vie sauvées, passant de 112 à 97 personnes tuées en 2007.

Le bilan 2008 montre que l'alcool est présent dans environ un quart des accidents mortels, et que les jeunes de moins de 24 ans représentent 36% des personnes tuées. D'autre part, 13% des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un PL et 3% dans un accident impliquant un utilitaire léger.

DDE du Bas-Rhin
Service
des Politiques
de l'Etat
Observatoire
départemental de
sécurité routière

2, route d'Oberhausbergen
BP 81005/F
67070 Strasbourg cedex
téléphone : 03 88 13 05 07
télécopie : 03 88 13 05 10
mél : dde-67@developpement-durable.gouv.fr
sites: www.bas-rhin.equipement.gouv.fr
www.sr67.fr

DDE du Haut-Rhin
Service
Habitat, Urbanisme
Transport et Sécurité
Observatoire
départemental de
sécurité routière

Cité administrative
Bât. Tour
68026 COLMAR CEDEX
téléphone : 03 89 24 84 20
télécopie : 03 89 24 83 81
mél : srgc.dde-68@developpement-durable.gouv.fr
site: www.haut-rhin.equipement.gouv.fr
www.sr68.fr

Le bilan 2008 de la sécurité routière en Alsace est édité par la Direction Régionale de l'Équipement Alsace.

Directrice de la publication :

Mme Geneviève Chaux-Debry, Directrice régionale et départementale de l'équipement.

Comité de rédaction :

Claire Chaffanjon, Bertrand Soldano, Patrick Vuilleminot, Anne Mouglin, André Diez, Régis Schmitt

Auteur : Pascal Muller – Cete de l'Est

novembre 2009